

Jean-Claude Farcy et Alain Faure

UNE GÉNÉRATION DE FRANÇAIS À L'ÉPREUVE DE LA MOBILITÉ.

Recherche sur la mobilité
des individus à la fin du 19^e siècle.

Quatrième partie : Les migrants et Paris

Chapitre 12 : Les nouvelles racines du migrant
(Rédaction : Alain Faure)

Chapitre 13 : La ville, "tombeau" du provincial ?
(Rédaction : Jean-Claude Farcy et Alain Faure)

<i>Chapitre 12 : Les nouvelles racines du migrant</i>	2
I Des migrants stabilisés	3
1) Un usage très modéré de la mobilité.....	3
2) Une fixation fréquente à Paris.....	11
3) Préférences résidentielles et logiques des déplacements : introduction à la question.....	13
II Le tropisme banlieusard : des ouvriers ?	15
III Un Paris des provinces ?	20
<i>Chapitre 13 : La ville, "tombeau" du provincial ?</i>	30
I Les périls de la venue en ville	31
II Recrues de province et recrues de Paris : qui sont les plus mal loties ?	34
1) Le destin des recrues de Paris.....	34
2) Les recrues provinciales : un sang neuf ?.....	36
3) Vue d'ensemble.....	40

La pagination originale est donnée en italiques entre crochets.

CHAPITRE 12 : LES NOUVELLES RACINES DU MIGRANT

Passons enfin aux migrants, à toutes les recrues de la classe 1880 recensées dans les dix départements retenus qui, un jour, s'installeront, pour la vie ou pour un court séjour, dans un quartier de Paris ou dans une commune de banlieue. Ce contingent provincial était fort de 5 907 individus, sans compter un petit groupe de 165 provinciaux stables, c'est-à-dire des recrues présentes dès 1880 – des décohabitants à Paris – et qui ne bougèrent plus de leur adresse. Mais, de ces 5 907, il nous a fallu d'un autre côté écarter les auteurs de parcours trop singuliers ou mal connus, au nombre de 313¹. Restaient donc 5 594 provinciaux mobiles que nous avons d'emblée répartis en trois grands types : les migrants "purement" Parisiens, les migrants "purement" banlieusards et enfin ceux de parcours mixte, mélangeant Paris et banlieue.

Voici les effectifs des uns et des autres :

Tableau 1. Principaux types et durée du suivi des recrues provinciales mobiles venues dans le département de la Seine

	Nombre	%	Durée du suivi
Provinciaux venant à Paris sans passer en banlieue	3 693	66	20,4
Provinciaux évoluant à la fois à Paris et en banlieue	831	14,9	21,3
<i>Provinciaux venant à Paris en général</i>	4 524	80,9	20,5
Provinciaux venant en banlieue sans passer à Paris	1 070	19,1	20,9
Total :	5 594	100	20,6

Les découpages spatiaux auxquels nous sommes restés fidèles jusqu'ici imposaient ces choix. Le distinguo entre passage exclusif en banlieue et passage exclusif à Paris allait de soi et entraînait l'isolement des recrues de parcours mixte, comme d'ailleurs nous l'avions fait pour les recrues de banlieue. Et nous allons voir que des spécificités se font jour à l'examen successif de ces grands types. [427]

Avant d'y venir, quelques rappels. Nous savons déjà que tous ces provinciaux étaient moins mobiles que les gens de Paris ou de banlieue, avec seulement en moyenne à leur actif 3,6 déménagements. A peine 5,6 % d'entre eux se seront déplacés 8 fois et plus, alors que près de 11 % des recrues de Paris connurent une telle mobilité. Et pourtant, quel que soit leur parcours, comme il ressort du tableau précédent, nous les suivons plus longtemps que nous ne suivons les Parisiens. Donc, une nette stabilité résidentielle, qui à vrai dire n'en était pas une si on compare ces provinciaux avec l'ensemble des provinciaux de la classe qui un jour déménagèrent : 2,6 déplacements en moyenne² contre 3,6 donc. Les provinciaux partis un jour en

¹ Engagés effectuant un premier déplacement à partir de la caserne, recrues s'étant déplacées dans des communes non identifiées, cas de séjours prolongés en prison ou à l'hôpital... la "perte" est ici moins dommageable que pour les autres contingents : 5,3% des recrues mobiles, contre 10,6 % pour les recrues de Paris et 7,4 % pour celles de banlieue.

² Mobiles au sens parisien du terme, précisons-le bien : c'est-à-dire des suivis partis un jour de leur adresse de 1880, autrement dit la somme des mobiles locaux et des émigrés. Nous donnons dans l'Annexe statistique n° 32 la répartition de la fréquence des déménagements par département d'origine pour les mobiles en général et pour les migrants à Paris. Ces chiffres sont très démonstratifs.

Seine apparaissent comme des gens assez agités... A l'évidence, ces nouveaux citadins, installés ou non en ville, évoluaient dans l'espace d'une façon bien à eux.

Pour les suivre, nos indicateurs seront de même nature que pour les autres recrues : la dernière adresse, qui nous permettra notamment de parler à leur propos de Parisiens d'occasion et de Parisiens d'adoption, et toujours cette notion de carrière entamée en un lieu, attestée, pensons-nous, par la mention de deux adresses de suite dans la même entité régionale, qui ici sera soit Paris, soit la banlieue, soit la province elle-même. Mais nous perdons maintenant, sauf pour la poignée de recrues déjà présentes à Paris en 1880, la dimension socio-professionnelle, puisqu'il n'apparaît pas possible d'utiliser pour ces migrants évoluant en ville la mention du métier déclaré au pays, le plus souvent un village. D'autre part, la question des déplacements résidentiels – qui pour les migrants se pose aussi, bien sûr – ne saurait être traitée de même façon que pour les Parisiens ou les banlieusards de recrutement... Nous verrons comment nous y prendre, mais disons ici que s'offre une belle occasion de traiter sur pièces une question d'importance. Où ces migrants, la première fois qu'ils venaient en ville – appelons-les des "primo-arrivants" – s'installaient-ils de préférence : dans le centre ou les faubourgs ? L'importance considérable à cette époque des gens vivant seuls à Paris, et cela tout particulièrement dans les quartiers de centre³, inciterait en effet à penser que le migrant arrivant la première fois dans la capitale s'installait d'abord là, question d'accès au travail, question de logement, de réseaux... Les quartiers du centre étaient-ils ou restaient-ils un lieu d'accueil et de passage obligé, avant – pour ceux du moins qui se fixaient à Paris ou bien y revenaient plus tard – un inévitable glissement vers les périphéries ? Que vaut un tel schéma ? Ou bien était-il d'autres logiques aux déplacements résidentiels de tous ces gens ? [428]

I DES MIGRANTS STABILISÉS

Isolons d'abord, puisque telle est notre vision de l'espace de la mobilité, les Parisiens "purs", les gens de province n'ayant jamais habité la banlieue, les deux tiers déjà des provinciaux aventurés un jour en Seine.

1) Un usage très modéré de la mobilité

Il n'était de provinciaux de souche plus enracinés à Paris que les émigrés venus seuls dans la capitale aux alentours de leurs 20 ans, ayant déclaré y habiter en 1880 et qui ensuite n'allaient plus quitter Paris. La plupart déménagèrent : ils étaient 388 de ce type, des recrues légèrement moins bien suivies que les autres provinciaux, il est vrai – 19,5 ans – et avec une moyenne de déménagements fort basse, n'excédant pas 2,3⁴. On est évidemment fort loin des 4 déménagements enregistrés en moyenne chez les gens de Paris cantonnés à la capitale ! Il convient d'ajouter à ce groupe les recrues provinciales auxquelles nous faisons allusion plus haut, ces 165 individus présents à Paris en 1880 eux aussi, mais qui restèrent à la même adresse. Ce sont, comme les autres recrues en ce cas, des stables d'apparence, puisque fort médiocrement suivis, 13,5 ans... Mieux vaut donc s'appesantir sur les seuls 388 mobiles, contingent où dominaient les employés : 46,6 %. Ce n'est pas la première fois que nous remarquons chez les migrants de cet âge, coincés en quelque sorte entre les migrants familiaux venus vers les 10-15 ans à Paris et les gros bataillons de la migration provinciale,

³ Paris a toujours été en effet une ville remarquable par le nombre de gens vivant seuls, à en croire du moins les recensements de population. En 1891, par exemple, 30,2 % des ménages parisiens étaient constitués d'une seule personne, la proportion s'élevait à 35,2 dans les arrondissements du centre et ne dépassait pas 28,1 % dans ceux de la périphérie.

⁴ Même chose ou presque – 2,6 – pour ceux suivis 20 ans ou plus.

après l'âge du service, la place essentielle des métiers du comptoir et du bureau⁵ : beaucoup de jeunes en formation, à n'en pas douter, mais ceux-là devaient finalement décider de rester à Paris, sans se priver d'y déménager. Mais de quels quartiers vers quels quartiers ?

Comparons donc leurs adresses en tant que primo-arrivants, en 1880, avec l'ensemble de leurs adresses postérieures. L'information fait souvent défaut en 1880 – seuls 239 jeunes avaient précisé leur adresse –, mais la confrontation des cartes obtenues⁶ n'en reste pas moins démonstrative :

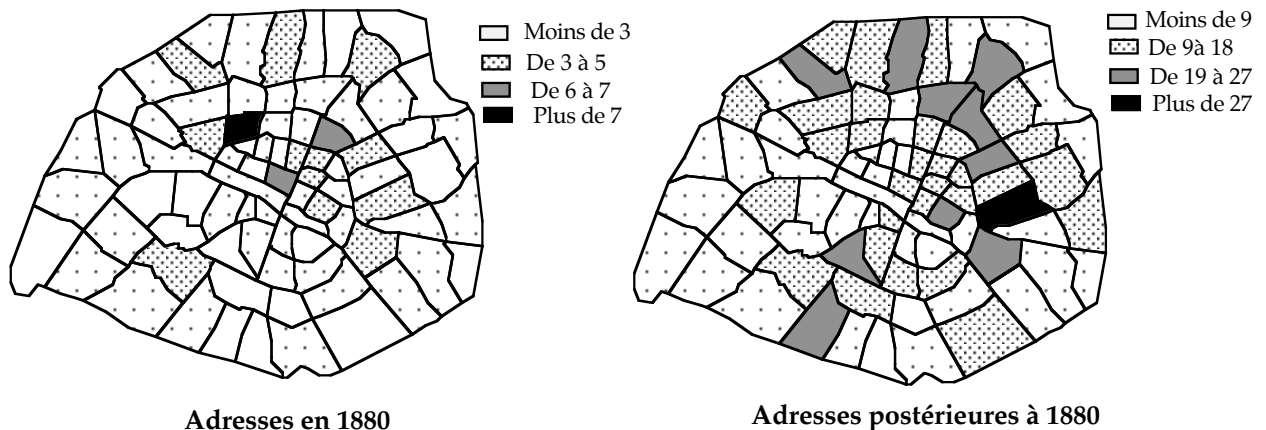


Figure 1. Localisation des domiciles occupés par les recrues de province résidant à Paris en 1880 et ayant ensuite déménagé dans Paris

Une implantation nettement centrale est suivie par un glissement prononcé vers la périphérie. Qu'il s'agisse d'anciens employés de commerce ayant ouvert boutique quelque part ou tout simplement d'ouvriers venus s'installer à La Villette ou à Plaisance, le mouvement centrifuge est évident, même si le centre était loin d'être complètement déserté, notons-le. Entre la première et maintenant la dernière adresse connue de ces gens, la part des arrondissements centraux était passé de 60,5 % à 48,8 %, une baisse relative [429] partout observable, sauf pour le 7^e arrondissement, ce qui fait d'ailleurs songer à la possible présence de domestiques dans ce contingent de provinciaux, encore bien modeste en nombre.

Il serait naturellement possible de continuer l'analyse en prenant les provinciaux par date d'arrivée de façon à voir qui et combien, à chaque fois, reste ou ne reste pas : autant d'années, autant de vagues. Ce serait très fastidieux et finalement non pertinent, puisque le nombre d'années où il nous est donné d'observer les vagues successives d'arrivants n'est jamais la même. Mieux vaut s'efforcer de reconstituer là aussi des itinéraires synthétiques, qui rendent compte de la place occupée par Paris et par la province dans le parcours résidentiel des individus.

Prenons d'abord les provinciaux les plus limpides, ceux qui à chaque séjour, parisien, mais aussi en province, ne déménageaient jamais, comme oscillant entre deux points fixes. Ils étaient très nombreux : 1 004, soit 17 % de tous les provinciaux un jour venus en Seine, 27 % de ceux qui ne vinrent qu'à Paris. L'âge moyen d'arrivée à Paris était pour eux de 26 ans, et, pour ceux qui n'avaient pas fait de service, de

⁵ Voir le passage intitulé "Que font à Paris les émigrés de 20 ans ?" dans le chapitre 5 de la deuxième partie. Notons ici la présence, par exemple, de 13 garçons de café.

⁶ La carte repose sur 885 adresses localisées.

25ans, un an de moins, ce qui est peu : partir était une décision largement indépendante du déracinement préalable que pouvait représenter la caserne⁷. Ces recrues seront suivies à peu près correctement – 19,5 ans –, ce qui n'empêche pas leur mobilité de rester très basse : 1,4 déménagement. La raison en est simple : il s'agissait en majorité de provinciaux qui avaient simplement déménagé une seule fois, de leur province pour Paris, et qui, à Paris, ne bougeront plus : ce "scénario" ne se retrouve pas moins de 603 fois. C'était là le pur effet de cette tendance, mise déjà en valeur dans notre étude⁸, à l'émigration directe en ville, sans relais. Une minorité cependant – 321 recrues – aura malgré tout accompli deux déplacements, [430] c'est-à-dire sera retournée en province. Enfin, quelques-uns – pas plus de 80 recrues – auront bougé au moins deux fois, soit pour se fixer à Paris après un aller et retour complet, ce qui était en général le cas, soit pour revenir finalement en province, au bout donc de deux, voire de trois navettes... On a donc affaire ici à un intéressant mélange de Parisiens de prompt adoption, d'auteurs d'une simple incursion sans lendemain à Paris et d'authentiques – et rares – migrants alternants.

Parisiens d'adoption... Il est vrai que les 662 intéressés seront moins bien suivis que les autres, les provinciaux "retournants" : 18,8 ans contre 21. Autrement dit, un certain nombre de ces provinciaux apparemment si empressés de s'installer à Paris étaient des gens qui n'avaient pas eu le temps de revenir en province, atteints par la mort loin chez eux, ou rayés des registres par une réforme ou une libération anticipée. N'exagérons pas malgré tout cette mobilité dissimulée ou contrariée : venir à Paris puis ne plus en bouger ni y bouger, ce comportement correspond bien pour beaucoup à un choix puisque les deux tiers de ces gens sont quand même suivis par nous au moins 20 ans⁹. Mais dans quel Paris s'installent-ils ? Un Paris où le centre gardait une grande place puisque les dix premiers arrondissements totalisaient 48,2 % de la première adresse des arrivants... qui se trouve être aussi leur dernière – la caractéristique de ces migrants était précisément de ne point déménager –, sauf le cas de ceux qui retournaient en province pour se réinstaller ensuite à Paris. On constate alors en les répertoriant tous par leur dernière adresse une (très) légère érosion du centre – 46,2 % – qui semble profiter essentiellement au 18^e arrondissement. Mais examinons la localisation précise, par quartier, de leurs adresses, en prenant l'exemple de la dernière :

(figure 2, page suivante)

⁷ Voir déjà le passage intitulé "Le rôle du service militaire" dans le 6^e chapitre de notre deuxième partie.

⁸ Voir le passage "Les itinéraires des migrants : Paris direct ?", dans le chapitre 7 de la deuxième partie.

⁹ Ajoutons que le temps moyen restant à courir entre la date de la dernière adresse et la date de fin d'observation était la même pour ceux fixés à Paris et pour ceux fixés en province, respectivement 13,7 ans et 13,3 ans.

Figure 2. Localisation de la dernière adresse parisienne des recrues provinciales installées à Paris sans y avoir jamais déménagé



Surgit ici, par rapport aux cartes précédentes, un Paris très différemment composé, à la fois central, les 4e et le 5e arrondissements en tête, et périphérique, un Paris à la fois prolétaire et bourgeois – mais n'oublions pas

la présence probable de domestiques –, à l'image sans doute de la diversité sociale de ces migrants qui avaient adopté la capitale¹⁰. La ville élue par eux évite en tout cas de façon nette les vieux faubourgs populaires de l'est – Belleville et La Villette, même si Popincourt garde une place éminente – et privilégie les quartiers neufs, que ce soit le 15e arrondissement ou encore Clignancourt. Une autre façon de lire ce Paris contrasté serait d'y voir un Paris des "colonies" provinciales, à l'image de la diversité des origines de nos migrants... Nous dirons plus loin notre sentiment sur cette question.

Quant à ceux que l'on voit revenir en province, pour le type d'itinéraire qui nous occupe ici, une majorité de cette minorité habitait bien en dernière adresse dans son département de naissance, mais peut-être pas [431] aussi importante qu'on pourrait le penser : 217 cas sur 347, soit 62,5 %¹¹. C'était seulement chez les gens du Cantal et de la Creuse que le retour au pays était vraiment la règle. Et quant aux migrants alternants ? Si on réserve ce terme à des migrants ayant accompli au moins deux séjours dans Paris et résidant en province en dernière adresse, ceux qu'Abel Chatelain appelait des émigrants pluri-annuels¹², ils restaient bien rares, comme nous le disions plus haut : 64 individus seulement ici répondent à cette définition, avec les inévitables Creusois – au nombre de 22 dont 13 maçons... – et les non moins attendus Cantalous, au nombre de 12. Et ce n'est pas le type d'itinéraire suivant qui pouvait revaloriser la place de ces migrants sans intention d'installation en ville.

En effet, il était aussi des provinciaux qui, partant toujours d'un point fixe en province, ou en tout cas n'y ayant jamais eu deux adresses successives, n'hésitaient pas, une fois à Paris, à y bouger, à changer d'adresse. Ces arpenteurs version provinciale étaient très nombreux, plus même que les précédents migrants : 1 192. Ils étaient arrivés à Paris exactement au même âge qu'eux, 26 ans, avec de nouveau, pour ceux n'ayant pas accompli de service, une simple année d'avance : ce que nous disions plus haut est donc bien d'une portée générale. Ils étaient un peu mieux suivis – 20,4 ans –, et naturellement globalement bien plus mobiles : 3,9 déménagements.

¹⁰ On peut hésiter sur l'interprétation de la place ici occupée par l'ouest bourgeois, le 8e et la plaine Monceau, sans oublier Passy : domestiques ou bourgeois ? Le caractère selon nous composite, mélangé, de la migration provinciale en général nous inciterait à voir là plus l'installation de migrants à l'aise ou ayant rapidement réussi que la présence d'une forte domesticité masculine.

¹¹ Dont 120 fois la commune de naissance.

¹² Voir la typologie présentée dans Abel Chatelain, "Les migrants temporaires français au 19e siècle", *Annales de démographie historique*, 1967, p. 9-27.

Les Parisiens de dernière adresse l'emportaient aussi parmi eux, mais cette fois à plus de 80 %, et sans contestation possible puisque la durée du suivi était quasi la même, que l'adresse ultime fût à Paris ou qu'elle fût en province [432] : 20,4 années contre 20,7. Donc, rien de plus clair : se déplacer dans la capitale signifiait bien y rester. Là aussi, le phénomène se confirme : pour l'arrivant dans une région, y déménager après une première adresse était bien le signe non pas forcément d'une volonté préalable d'installation, mais au moins de choix – matrimoniaux, professionnels... – qui allaient amener l'individu à rester. Une nouvelle adresse était en ce cas la preuve d'un tour nouveau donné à sa vie, d'un enchaînement. Non que les gens dont nous parlons présentement aient accumulé les domiciles dans Paris : 50 % d'entre eux se contentèrent de déménager une seule fois et ceux qui déménagèrent 4 fois étaient à peine 3 %. Leurs parcours restaient donc très restreints. Mais dans quel Paris cette fois ?

La localisation centrale des premières adresses était forte là encore : 47,1 %, mais chez ceux-là, qui bougèrent, même peu, l'érosion de la résidence centrale était bien une réalité : les derniers domiciles connus des recrues installées à Paris étaient situés dans le centre pour seulement 39,2 % d'entre eux. En avaient profité des arrondissements populaires comme le 14e, voire le 20e, et bien sûr, comme toujours, les 17e et 18e arrondissements. On peut même constater qu'une importante proportion des déménagements accomplis par ces gens – 40,5 % exactement – avaient la valeur d'un changement de zone, ici du centre en direction de la périphérie. Faut-il interpréter ce glissement comme le signe d'un échec, ou, plutôt, la traduction d'un autre fait : le primo-arrivant pouvait trouver dans le centre, quand il s'y dirigeait, des conditions d'accueil dont l'intérêt s'épuisait avec le temps, ce qui pouvait l'inciter à déménager pour un quartier plus adapté à sa condition. C'est un peu avec cette idée en tête qu'il faut regarder la carte des adresses occupées par les recrues en question lorsque nous cessons de les suivre¹³ :

Figure 3. Localisation de la dernière adresse parisienne des recrues provinciales installées à Paris et y ayant déménagé



[433]

Cette carte ressemble fort à la précédente, il est vrai, mais l'ouest bourgeois et le centre y occupent malgré tout une bien plus faible place. On peut y voir l'effet cumulé de deux phénomènes : une composition sociale peut-être plus ouvrière des recrues ici répertoriées et un "tri" opéré par les recrues elles-

mêmes, cédant avec le temps à l'attraction des faubourgs.

En tout cas, pour la frange, très étroite, de ceux qui, malgré tout, rapatrièrent la province, on note de nouveau la forte tendance à revenir habiter dans le département

¹³ Carte établie sur 969 adresses localisées

de naissance¹⁴, même si, là encore, le phénomène était vraiment très prononcé pour le Cantal et la Creuse, moins franc ailleurs.

Tout de ce que nous venons de voir confirme ce que nous savions déjà sur un point essentiel, la moindre mobilité, à Paris même, du migrant provincial par rapport au Parisien de longue date. On peut, à ce stade, mesurer très précisément cette différence dans les comportements en isolant les provinciaux qui après 1880 montèrent directement à Paris, sans nul autre déplacement préalable, et restèrent dans la capitale jusqu'à ce que nous les quittions, sans nulle autre adresse ailleurs. Ils sont exactement 1 465, soit 66,7 % des individus appartenant aux deux types précédents de migrants, ou 26,1 % de tous nos provinciaux. En moyenne, tous ces gens auront passé 15,5 années consécutives à Paris sur les 19,5 pendant lesquelles il nous est donné de le suivre. Dans ces conditions, une comparaison rigoureuse avec les recrues de Paris restées eux aussi continûment dans la capitale – comportement rien moins que rare, on s'en rappelle – devient possible. Le nombre moyen de déménagements n'évoluait pas de la même façon pour les uns et pour les autres en fonction du nombre des années de suivi¹⁵:

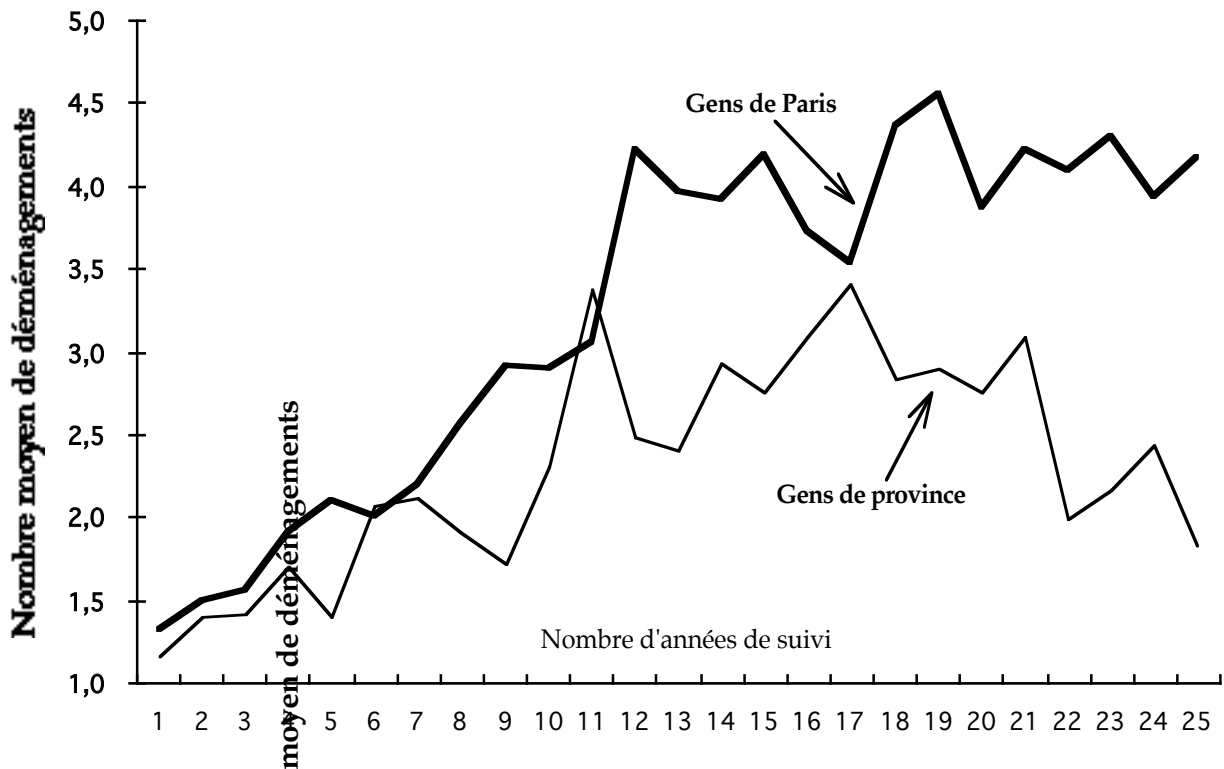


Figure 4. Mobilité comparée des recrues provinciales et parisiennes n'ayant évolué que dans Paris

Cette courbe dessinée par les gens de Paris cantonnés en leur ville ressemble comme deux gouttes d'eau à celle que nous donnions plus haut, qui portait sur tous les Parisiens de recrutement¹⁶. La restriction de la mobilité à l'espace parisien ne fait

¹⁴ Sur les 223 provinciaux de dernière adresse, 146 – 64 % – se trouvent résider dans leur département de naissance, dont 79 dans la commune de naissance, dont 16 cas dans la Creuse, 13 dans le Cantal, mais aussi 13 aussi dans la Nièvre.

¹⁵ Les chiffres détaillés sont présentés dans l'Annexe statistique n° 33.

¹⁶ Voir la figure 2 du chapitre "Agglomération urbaine et mesure de la mobilité" de la troisième partie.

rien à l'affaire : au-delà de 10 ou 12 ans d'années de suivi, la moyenne des déménagements accomplis par les recrues de Paris, si elle apparaît assez fluctuante, ne baisse point. Cela ne signifie pas que le nombre d'adresses augmente avec l'âge des individus – en ce cas, on verrait la courbe monter, et n'avons-nous pas suffisamment insisté chemin faisant sur le fait que la mobilité était en général une affaire des premières années du suivi ? –, mais simplement que le nombre de personnes mobiles ou très mobiles restait toujours suffisamment fort pour enrayer la chute de la moyenne. Or, chez les gens de province évoluant à Paris, des individus ayant eu 10, 12 ou 15 adresses, cela n'existait pas – ceux qui déménagent plus de 8 fois n'étaient pas plus de 1,3 %¹⁷ –, et en conséquence, au-delà des 15 ans de suivi, on voit la courbe s'abaisser. Une moyenne tournant pour les uns autour de quatre déplacements – 3,9 – et une moyenne à peine supérieure à 2 pour les autres¹⁸ impliquent qu'un Parisien fera deux déménagements quand le provincial n'en fera qu'un seul¹⁹. [434]

Toute cette construction statistique, bien sûr, n'explique en rien le *pourquoi* du phénomène. La statistique ne résout jamais les questions, elle sert simplement à les poser avec précision. Si le migrant était en général moins mobile que l'autochtone ou assimilé, était-ce une question de classe sociale ou bien une façon différente de mener sa vie ? Nous venons de voir que tout tenait en fait dans l'absence de grands mobiles parmi les provinciaux. Mais n'est-ce pas revenir au social, car les grands mobiles, chez les recrues parisiennes, étaient d'abord des prolétaires, ballottés depuis l'enfance de gîte en gîte ? Nous dirions volontiers qu'il y avait chez les nouveaux venus la volonté de "faire son trou", de conduire une carrière en seul lieu, calcul probablement favorisé par un profil social globalement moins prolétaire.

Notre souci de ne considérer jusqu'ici que des provinciaux manifestement plus attirés par Paris que par tout autre lieu, nous a fait exclure tous ceux dont les itinéraires étaient émaillés de déménagements en province même. C'est là le dernier groupe des Parisiens "purs" chez nos migrants. Est-ce à dire que par un retour de balancier, la province maintenant va repasser au premier plan et finalement l'emporter au bout de ces trajets résidentiels ? Oui et non. [435]

Cela était vrai pour ceux qui bougeaient effectivement en province mais se contentaient de simples incursions dans la capitale, c'est-à-dire n'y avaient qu'une seule adresse à chacun de leur séjour : soit 564 recrues, des gens fort bien suivis – 21,5 ans –, et qui résidaient en province pour les deux tiers d'entre eux – 63,1 % – quand nous les abandonnons, et encore ceux qui se trouvaient résider à Paris étaient-ils suivis un an de moins que les autres. Ils seront arrivés en général assez tard à Paris, en moyenne à 30 ans : Paris était pour eux plus une étape qu'un but. Leur mobilité était forte pour des provinciaux : 4 déménagements en moyenne. Cela venait en bonne partie du fait que la majorité sera venue au moins deux fois à Paris et près d'un sur dix aura fait trois séjours, voir plus. On retrouve donc ici des cas de migrants alternants²⁰, mais qui ne se faisaient pas faute, comme les autres, de bouger aussi en province, en moyenne deux fois, si l'on en croit nos registres. Est-ce la raison

¹⁷ Une proportion qui n'augmente pas si on isole les recrues suivies au moins 20 ans et plus ; la proportion équivalente, pour les Parisiens, était de 6,6 % .

¹⁸ Les provinciaux ici isolés auront en moyenne 2,5 déménagements en comptant le premier – de la province à Paris – et 2,1 à Paris même.

¹⁹ Conséquence logique de cette plus grande stabilité, la part bien moindre des retours à la même adresse chez les gens de province par rapport aux gens de Paris. Ceux-ci, on s'en rappelle, étaient 9,7 % à réinstaller dans une maison précédemment habitée par eux ; la proportion tombe à 4,8 % chez les provinciaux présents continûment dans la capitale.

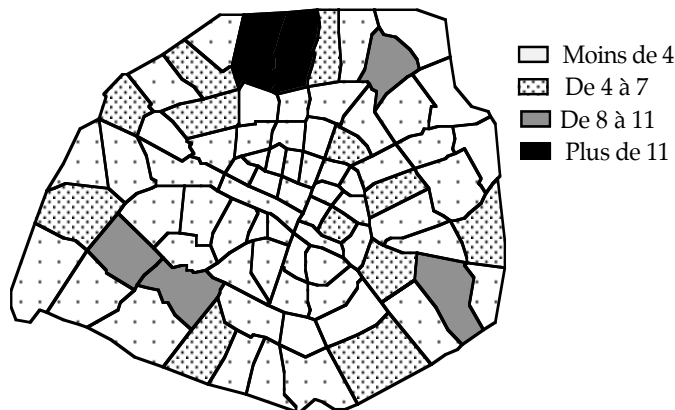
²⁰ Sur les 52 individus ayant accompli au moins trois séjours à Paris, on remarque 35 Creusois (et 13 maçons). A noter que chez ces migrants alternants, la dernière adresse était en province dans seulement 29 cas sur 52 , et le reste du temps à Paris : les "retournants" l'emportaient, mais de peu.

pour laquelle on voit ici fléchir la proportion de ceux de ce type d'itinéraire qui *in fine* habitaient le département de leur naissance, 52 % ? ²¹ Pour ces pérégrins de la province, le voyage à Paris n'était pas la seule façon de se déraciner.

Enfin, mobiles d'entre les mobiles, étaient ceux qui bougeaient *à la fois* en province et à Paris, accumulant les adresses aussi bien dans la capitale qu'en France. Peu nombreux, on s'en doute – 394 –, débarquant pour la première fois à Paris à 28 ans, la dernière adresse de ces gens était parisienne pour un peu plus de six sur dix. Paris, donc, de nouveau l'emportait, même si la durée de suivi était légèrement plus courte chez les Parisiens d'adoption que chez les "retournants" en province : 21,6 ans contre 22,6. Ces gens n'avaient cette fois, côté mobilité, rien à envier à ceux de Paris : 5,9 déménagements, en moyenne, voilà un taux des plus respectables. Puisque la majorité d'entre eux – 53 % – ne venaient qu'une seule fois à Paris, on peut en déduire qu'un scénario fréquent était celui d'une série de déplacements en province, préalables à la venue à Paris suivie elle-même d'une série de déplacements dans la ville, avec parfois, en bout de course, un retour en province. Mais on rencontre aussi dans ce type d'authentiques migrants alternants, effectuant au moins deux navettes, ponctuées de déplacements dans la capitale : c'était le cas de 88 individus – 22,3 % du type quand même –, dont 31 venaient de la Creuse (et 22 étaient maçons). Pour tout le groupe cependant, l'installation à Paris était le sort le plus commun.

Tous ces provinciaux aux cheminements compliqués, marqués encore chez certains par les vieilles traditions migratoires, ne partageaient pas la sagesse résidentielle de leurs compatriotes venus directement à Paris et qui n'en bougeaient plus²². Serait-ce le signe de migrants plus ouvriers ? La localisation [436] de leur dernière adresse à Paris, pour ceux qui y semblent fixés, fait vraiment songer à cela²³ :

Figure 5. Localisation de la dernière adresse parisienne des recrues provinciales installées à Paris et ayant auparavant déménagé en province



Ici, le centre, s'il a jamais joué un rôle dans l'accueil de ces migrants, a quasi disparu et les points d'ancrage sont tous faubouriens : Montmartre et Clignancourt en tête, puis le nord du 15e – Vaugirard et Grenelle –, la Villette et enfin Bercy.

Mais combien peu nombreux apparaissent ces migrants toujours en chemin au regard des sages provinciaux qui nous ont d'abord retenu ! Dans le concert de la mobilité parisienne²⁴, c'était bien ces derniers qui donnaient le la pour tous les provinciaux.

²¹ Ici, comme pour tous les calculs de même nature – proportion des dernières adresses dans le département de naissance – nous prenons bien soin de ne prendre en compte que les émigrés effectivement nés dans leur département de recrutement, la très grande majorité des cas à vrai dire.

²² Exactement comme les gens de Paris s'étant déplacés ailleurs qu'à Paris, c'était encore à Paris que la mobilité de ces provinciaux était la plus forte : 720 déménagements en province contre 844 à Paris.

²³ La carte porte sur 249 personnes.

²⁴ Ajoutons, pour être complet, qu'un dernier petit groupe de migrants provinciaux existait, formé des mobiles à la fois à Paris, en province *et* à l'étranger : 151 personnes, surtout des émigrants, semble-t-il,

2) Une fixation fréquente à Paris

Il n'est que temps de rassembler nos données par types synthétiques d'itinéraires. Soit donc ce tableau, où "bouger" a le sens de déménager dans l'entité spatiale où l'individu séjourne, critère à nos yeux très pertinent pour la distinction de ces types, on l'a vu :

[437]

Tableau 2. Récapitulation des types d'itinéraires chez les recrues provinciales venues à Paris

	Nb	%	Dernière adresse à Paris
Arrivées à Paris dès 1880 et bougent seulement dans Paris	388	10,5	100
Se contentent d'un ou de plusieurs déplacements entre la province et la capitale	1 004	27,2	65,9
Bougent dans Paris avec un ou plusieurs déplacements entre la province et la capitale	1 192	32,3	81,3
Bougent en province avec un ou plusieurs déplacements entre la province et la capitale	564	15,3	36,9
Bougent à la fois à Paris et en province	394	10,7	63,2
Bougent à la fois à Paris, en province et à l'étranger	151	4,1	36,4
Total	3 693	100	68,6

Efforçons-nous maintenant, fort de ce tableau et de ce que nous avons appris en étudiant en détail les itinéraires rassemblés ici, de répondre à cette question : en 1890, à Paris, sur 10 hommes actifs d'origine provinciale âgés donc de 30 ans et venus seuls à Paris, au plus tôt entre 18 et 20 ans, quel était l'âge d'arrivée des uns et des autres et combien, à l'échelle des 15 années suivantes, resteront dans la capitale ? Un sur dix, arrivé seul à Paris, était là depuis au moins dix ans, et, si Dieu lui prête vie, il restera parisien ; près de six sur dix étaient arrivés directement de leur province, vers les 25-26 ans, pour entamer à Paris une carrière résidentielle très sage qui amènera la grande majorité à y demeurer encore à 45 ans ; un autre, après avoir beaucoup bougé en province, venait juste d'entamer à Paris une carrière résidentielle aussi agitée que la précédente, mais la plupart du temps il restera à Paris ; quant aux deux derniers, c'étaient des gens qui étaient là depuis peu de temps et qui, n'importe comment, allaient repartir bien vite.

Il existe bien sûr d'importantes variations selon l'origine²⁵. Examinons le tableau 3 (page suivante) ci-contre qui présente, par département d'origine, la proportion finale des Parisiens de résidence ainsi que la mobilité moyenne des migrants, adresse(s) en province comprise(s) :

puisque la majorité – 56 – se fixait en-dehors de la métropole, en tout cas des migrants sans frontières, une espèce aussi rare que chez les Parisiens, mais qui ne préjuge en rien de l'importance réelle de l'émigration masculine vers l'étranger ou les colonies à partir des provinces puisque nous ne la mesurons ici que combinée avec un passage par Paris... On remarque un grand éventail des pays fréquentés, comme pour les gens de Paris dans le même cas.

²⁵. Voir l'Annexe statistique n°34 qui donne la répartition des types d'itinéraires selon le département d'origine.

Tableau 3. Fixation à Paris et mobilité chez les recrues provinciales venues à Paris

	Nombre moyen de déménagements	Dernière adresse à Paris %
Seine-et-Oise	2,9	77,4
Nièvre	2,9	75,2
Cantal	3,1	73,8
Seine-et-Marne	3	72,3
Oise	3,2	66
Orne	3,1	65,1
Eure-et-Loir	3,3	64,4
Pas-de-Calais	3,6	64,4
Côtes-du-Nord	3,3	62,5
Creuse	4,5	59,1
Ensemble	3,3	68,6

intentions bien différentes, puisque la grande majorité des Creusois non fixés à Paris étaient en fait revenus dans leur département, ce qui était loin d'être le cas des gens des Côtes-du-Nord. Somme toute, à cette époque, beaucoup de Creusois avaient gardé le comportement des maçons de jadis²⁶...

Au-delà de ces particularités, on voit bien, dans ce tableau, le rôle stabilisateur de la capitale pour tous ces migrants : plus faible était la mobilité générale, plus nombreux étaient ceux qui semblaient s'être fixés à Paris. S'installer à Paris, c'était comme jeter l'ancre, ce qui se vérifie d'ailleurs pour tous : même des gens aussi mobiles que les Creusois s'assagissaient, dirait-on, à partir du moment où ils ne quittaient plus Paris. Calculons par département d'origine, le nombre moyen de déménagements chez les recrues qui ne seront déplacées qu'à Paris – les 1 465 précédemment étudiées –, et pour l'ensemble et pour celles au suivi le plus long²⁷ :

Tableau 4. Mobilité selon l'origine chez les recrues provinciales n'ayant plus quitté Paris après leur arrivée

Département d'origine	Nombre moyen de déménagements	
	Ensemble des recrues	Recrues suivies 20 ans ou plus
Creuse	2,9	3,1
Pas-de-Calais	2,7	2,8
Cantal	2,6	2,7
Eure-et-Loir	2,5	2,7
Oise	2,4	2,9
Orne	2,3	2,4
Seine-et-Marne	2,3	2,4
Seine-et-Oise	2,3	2,5
Côtes-du-Nord	2,1	2,4
Nièvre	2,1	2,2

68,6 % de provinciaux dont la dernière adresse, quand il n'agit pas d'un décès, trahit

Un Creusois ou un Breton installé à Paris dès l'âge de 20 ans et n'en bougeant plus sont aussi rares que des aloès en Sibérie. Le premier sera encore souvent un migrant alternant, le second donnera aussi bien un Parisien très stable qu'un migrant de passage ; les gens de l'Orne ou du Pas-de-Calais étaient apparemment aussi volatiles que les Creusois... [438]

Les plus réticents à s'installer à Paris restaient finalement les Bretons et surtout les Creusois, mais avec des

Sans que l'on puisse vraiment parler d'une uniformisation des conduites, l'écart entre les Creusois et les autres migrants apparaît bien moindre que dans le précédent tableau. La hausse – extrêmement légère, comme on peut s'y attendre – de la mobilité moyenne chez les recrues les mieux suivies était uniformément répartie : le phénomène est donc bien de portée générale.

Mais le résultat le plus important reste celui de ces

²⁶ Contrairement donc à l'image classique selon laquelle la fin du 19^e siècle sonnerait le glas de la migration alternante des Creusois ; voir, entre autres, A. Corbin, "Les paysans de Paris...", *Ethnologie française*, 1980, p. 169 et suiv.

²⁷ Cette moyenne inclut le premier déménagement, de la province vers Paris.

sinon l'intention de toujours rester à Paris, – comment le savoir ? –, mais du moins le choix fait par eux, à l'entrée de la quarantaine en général, de continuer à vivre à Paris. Dans un chapitre précédent, il est vrai, nous tombions, au chiffre de 60,4 %²⁸, mais d'une part il s'agissait alors des provinciaux toujours vivants [439] à 45 ans, en 1906 – l'allongement extrême du suivi a quand même un effet d'érosion sur la présence à Paris, concédons-le –, mais surtout des provinciaux émigrés dans tout le département de la Seine c'est-à-dire ayant eu éventuellement *aussi* une adresse en banlieue, tous gens que nous écartons ici. Si nous les avons pris en compte, la proportion des Parisiens d'adoption chez les migrants serait alors ramenée à 64,4 %. Quelle que soit la façon de calculer, cette proportion reste plus faible que celle des Parisiens de recrutement fidèles à leur ville en fin de carrière résidentielle – cas de 71,1 % des recrues, rappelons-le –, mais sans être pour autant extrêmement éloignée.

La cause est entendue : Paris retenait ses migrants, même si la forme dominante de l'attachement à la ville – cette faible mobilité – ne ressemblait en rien à celle en usage chez ses originaires si instables.

3) Préférences résidentielles et logiques des déplacements : introduction à la question.

Mais, si faible que soit en général cette mobilité, son exercice reste visible et trahit des comportements précis. Nous retrouvons la question de l'implantation préférentielle des "primo-arrivants" et, pour ceux qui bougeaient, du sens de leurs déplacements. Que vaut, testée maintenant sur de grands effectifs, cette idée d'une forte localisation centrale suivie d'une redistribution faubourienne des individus en mouvement ? Pour ce faire, nous avons répertorié les adresses successives des migrants provinciaux passés par Paris, nos 3 693 recrues réduites à 3 542 après élimination d'un type d'itinéraire entaché d'un trop grand nombre d'adresses non localisées²⁹ : où se trouvaient dans Paris le point de chute des primo-arrivants, puis où allaient habiter ceux qui déménageaient ou bien un jour qui revenaient à Paris ? Le travail a été fait jusqu'à l'éventuel septième domicile, les chiffres étant ensuite trop faibles pour conserver une signification³⁰. La proportion des adresses situées dans le centre évolue ainsi en fonction de leur rang dans l'itinéraire personnel des individus :

Tableau 5. Proportion du centre dans les adresses successivement occupées à Paris par les migrants

Rang des adresses	Nombre	Adresses situées dans le centre %
Premier	2 863	48,1
Deuxième	2 015	47
Troisième	1 228	42,4
Quatrième	696	38,8
Cinquième	434	44,7
Sixième	278	42,4
Septième	158	38

[440]

²⁸ Voir, dans le chapitre 7 ("Aller et s'installer en ville"), le passage intitulé "Les séjours parisiens".

²⁹ En l'occurrence les 151 migrants s'étant déplacés aussi en province et à l'étranger (voir la note 24).

³⁰ Les adresses de rang 8 n'étaient plus en effet que 92 ; celles de rang 9 ou plus, seulement 86 – Précisons que pour les 3 542 individus, la moyenne des adresses parisiennes était de 2,4 (moyenne toutes adresses : 3,2).

Chez les primo-arrivants, réduits à 2 863 individus en raison des adresses incomplètement ou mal notées³¹, la proportion des domiciles situés dans un des dix premiers arrondissements est quasi égale à celle obtenue déjà à propos de certains types particuliers d'itinéraire : 48,1 %. Mais 48 %, est-ce beaucoup ou est-ce peu ? Au recensement parisien de 1881, la proportion des actifs masculins vivant dans le centre était très proche : 46,4 %³², mais le chiffre variait considérablement selon la classe sociale : à peine 30,2 % chez les ouvriers et pas moins de 56 % chez les employés ou 59,7 % dans les catégories supérieures³³. Tout dépend alors de la composition sociale de nos migrants, composition que nous ignorons... Était-ce massivement des ouvriers ? En ce cas, il y aurait bien une nette sur-représentation du centre dans la primo-installation. Si on estime que c'était plutôt un mélange social qui l'emportait chez eux – ce que nous croyons – la préférence centrale perd alors beaucoup de son évidence. Il nous faut mentionner aussi un autre fait : la localisation de la primo-installation dépend de la date de cette première arrivée, et plus celle-ci était tardive, moins le centre avait les préférences de l'arrivant, comme le prouve ce tableau où nous avons regroupé les arrivées par périodes quinquennales :

Tableau 6. Proportion du centre dans la première adresse des migrants en fonction de la période d'arrivée

Période d'arrivée	Nb de recrues arrivant	dont adresses dans le centre %
1880-1884	971	51,8
1885-1889	1248	48,3
1890-1894	389	42,1
1895-1905	255	37,6
Ensemble	2863	48,1

Était-ce les migrants qui changeaient – de plus en plus ouvriers ? –, ou était-ce plutôt la ville elle-même, qui, en ses quartiers centraux, offraient de moins en moins de possibilités d'accueil aux arrivants de province ? Nous serions donc à une époque de déclin accéléré de la fonction de sas, d'introduction à la ville que jouait le centre, fonction que notre source ne nous permet pas malheureusement de pleinement apprécier.

Quoiqu'il en soit, le mouvement d'abandon du centre de la part des migrants installés ou revenant à Paris apparaît net. Reportons-nous au tableau 5 : la baisse des adresses centrales est régulière, tout du moins jusqu'à la quatrième, mais l'éphémère remontée qui apparaît ensuite n'est qu'un simple accident de parcours qui ne renverse en rien la tendance³⁴. [441] Dira-t-on que l'intérêt de ce calcul est limité par le fait que nous avons pris en compte les recrues de tous types, c'est-à-dire que, dans bien des cas, des adresses provinciales se glissent entre deux adresses parisiennes ? Mais on peut estimer qu'un provincial qui *revient* à Paris après l'avoir quitté n'est plus un primo-arrivant, qu'il a maintenant une connaissance du milieu parisien suffisante pour mieux s'orienter dans la capitale en fonction de ses projets personnels. C'est plutôt la faible mobilité générale – la rareté des adresses au-delà de

³¹ Sur 8 541 domiciles parisiens habités par les recrues ici intéressées, 869, soit 10,2 %, restent de localisation inconnue... Ce défaut porte surtout sur la première adresse – 679 fois sur 869 – plus particulièrement encore sur les adresses des provinciaux présents à Paris en 1880, un déficit déjà signalé.

³² D'après les *Résultats statistiques du dénombrement de 1881 pour la Ville de Paris et renseignements relatifs aux recensements antérieurs*, 1884.

³³ C'est-à-dire tous les actifs qualifiés de "patrons" par le dénombrement : les entrepreneurs, les fonctionnaires moyens et supérieurs et les propriétaires ou rentiers... Voir le chapitre "Des Parisiens tout en contrastes", de la première partie.

³⁴ L'observation détaillée fait en effet apparaître que la remontée du centre dans les adresses de rang 5 était exclusivement due à des recrues de Seine-et-Marne et du Cantal ayant déménagé ou s'étant réinstallé dans le 5e arrondissement.

trois – qui limite le plus la portée de nos chiffres : passer dans un faubourg quelconque n'intéressait, pour cette raison, qu'une minorité des migrants venus habiter dans le centre, mais quand ils se déplaçaient, leur destination était bien la périphérie.

Cependant d'autres mouvements étaient aussi à l'œuvre. Une comparaison de la répartition, dans l'ensemble de Paris cette fois, entre d'une part les adresses adoptées par les primo-arrivants – quelle proportion d'entre eux habite dans chaque arrondissement ? – et d'autre part la totalité des autres adresses adoptées par ceux des migrants qui un jour en changèrent, montre bien une nette avancée des arrondissements périphériques comme le 18e, le 20e, le 14e, et un net effacement des 5e, 9e ou 6e..., mais aussi du 15e, qui était même la lanterne rouge dans la liste des arrondissements en délaissement. Il pouvait donc arriver qu'un coin de la périphérie bien représentée chez les primo-arrivants perde ensuite beaucoup de son pouvoir d'attraction. La logique centre-périphérie – accueil au centre puis dispersion dans les faubourgs – est donc loin d'être seule en cause. D'ailleurs la majorité des primo-arrivants ne fixaient-ils pas d'emblée dans les faubourgs ? Que par exemple les gens du Cantal ne soient que 41 % à venir habiter le centre en arrivant à Paris n'est-il pas un peu étonnant pour des gens réputés avoir donné tant de boutiquiers et de petits patrons ? On songe à une autre logique, celle des regroupements préférentiels de migrants en fonction de leurs origines, regroupements eux-mêmes soumis à des dispersions, comme l'exemple du 15e qu'on vient d'évoquer semblerait le prouver...

Mais, avant de donner toute la place qu'elle mérite à cette question, il nous reste à mesurer et apprécier une attraction complémentaire ou rivale de Paris sur les migrants de province, celle de la banlieue.

II LE TROPISME BANLIEUSARD : DES OUVRIERS ?

L'univers des provinciaux aventurés dans la Seine, c'était aussi la banlieue. Elle n'était pas un passage obligé, certes, mais sa place dans les itinéraires est importante, bien plus qu'elle ne l'était pour les gens de Paris... En effet, 35 % des migrants dont nous étudions les parcours y évoluèrent, en même temps qu'à Paris ou exclusivement. Et la banlieue, tout autant que Paris, savait retenir les provinciaux attirés par elle.

Jugeons-en en nous penchant d'abord sur les migrants aux parcours mixtes, mi-Paris, mi-banlieue. Ils étaient 831, bien moins nombreux [442] mais mieux suivis que les "purs" Parisiens de parcours que nous venons de quitter : 21,3 années – contre 20,4 –, comme si venir en banlieue était, un petit peu, une question de temps. Ou plutôt *passer* en banlieue, puisqu'en règle générale, ces gens s'installaient d'abord à Paris – en moyenne à 28 ans – avant de déménager en banlieue, au bout d'un séjour parisien d'une durée moyenne de trois ans, ce "cycle" départemental pouvant être interrompu ou suivi par des retours en province. Une mobilité étalée ainsi entre la banlieue, Paris et la province ne pouvait être que forte : 5,3 déménagements en moyenne. Beaucoup bougèrent à l'intérieur de ces grandes entités – c'est-à-dire y ont déménagé au cours d'un séjour ou d'un autre. Voici avec quelle fréquence³⁵ :

(tableau 7, page suivante)

³⁵ Nous avons mis de côté les quelques cas de déplacements à l'étranger.

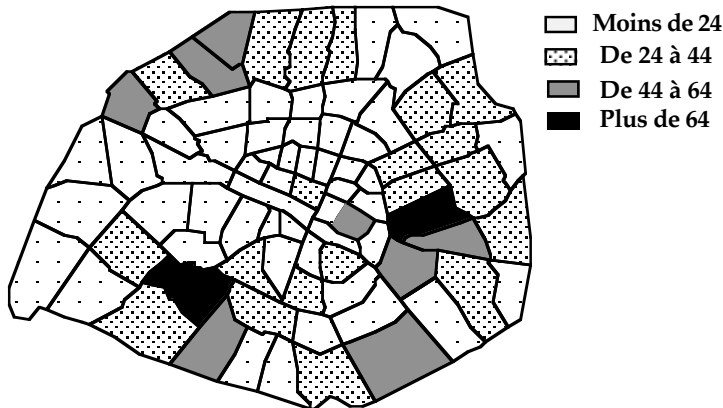
Tableau 7. Types de déménagements
accomplis par les recrues de province au parcours mixte
(Paris et banlieue)

Déménagements	Nb. des individus concernés	Nb. des déménagements	Nb moyen de déménagements
à l'intérieur de Paris	433	1226	2,8
à l'intérieur de la banlieue	230	375	1,6
à l'intérieur de la province	242	484	2

Là où ces provinciaux aimaient manifestement le plus à aller ou revenir, là où en tout cas ils bougeaient le plus, c'était Paris. Ici, l'effet stabilisateur de l'installation à Paris, si

nette chez la plupart des Parisiens "purs", n'est guère évident. Serait-on en présence d'un courant de migrants plus populaire, plus ouvrier ? Les adresses parisiennes cumulées des individus relevant de ce type conduisent à cette carte³⁶ dont les points forts sont bel et bien des quartiers ouvriers comme le faubourg Saint-Antoine et surtout les quartiers neufs de la rive gauche comme la Gare, dans le 13e, ou encore Plaisance ou Vaugirard³⁷ :

Figure 6. Carte des domiciles parisiens
des recrues de province au parcours mixte
(Paris et banlieue)



Dans cette carte, le plus remarquable est peut-être en effet l'absence des vieux quartiers ouvriers de la rive droite, la Villette ou Belleville... L'heure de la rive gauche, à l'époque où arrivent ces migrants, avait sonné... Notons, aussi, sur un autre plan, la part réduite des arrondissements centraux chez les primo-arrivants de ce type : 38,8 % – chez les

Parisiens "purs", la proportion était de 48 %, rappelons-le –, et, comme il se doit, cette part diminuera dans la suite des domiciles empruntés par ces gens : 33,9 %.

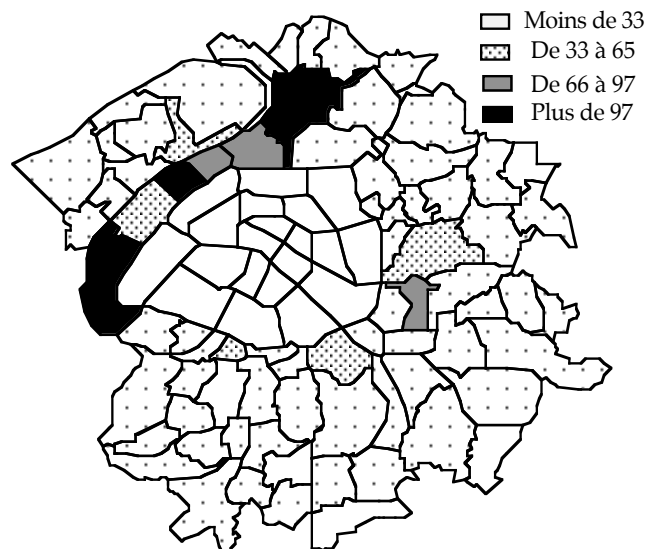
Une carte figurant maintenant l'ensemble de leurs domiciles en banlieue³⁸, où se lit leur nette préférence pour une banlieue usinière, de Saint-Denis à Boulogne, confirme la probable composition très prolétaire de ce courant provincial [443] (figure 7, page suivante) :

³⁶ Soit un total de 2 272 adresses

³⁷ La bonne place des Ternes, dans le 17e arrondissement, évoque plutôt des migrants venus travailler dans les entreprises de carrosserie et d'automobile alors nombreuses en ce quartier plutôt que des migrants de statut bourgeois.

³⁸ Soit un total de 1 370 adresses ; notons sur cette carte l'évitement de Neuilly.

Figure 7. Localisation des adresses occupées en banlieue par les recrues de province au parcours mixte (Paris et banlieue)



D'ailleurs, où allons-nous retrouver en fin de parcours résidentiel ces provinciaux mobiles ? Surtout en banlieue... Le plus grand nombre – 41,5 % – habitaient une commune de banlieue en dernière adresse, Paris ne venait qu'en second rang avec 39,4 % seulement des ultimes domiciles, les autres migrants – 21,4 % – étant retournés en province ou bien pour quelques-uns s'étant fixés à l'étranger. Et encore peut-on remarquer que la fixation à Paris s'accompagnait d'un temps de suivi moyen de la recrue légèrement inférieur à la fixation *extra muros* : 20,9 ans, contre 21,4 pour la province ou 21,7 pour la banlieue... Nous le suggérons plus haut : même très légèrement, le temps jouait en faveur de la banlieue. La distinction que nous avons faite dès le départ entre ces migrants de parcours mixte et ceux de parcours exclusivement parisien était donc pertinente puisque si nous avions mêlés tous ces migrants, nous n'aurions pas manqué de conclure sur la faible attirance de la banlieue en constatant qu'en dernière adresse, elle ne rassemblait pas plus de 6,4 % des migrants mis ainsi dans le même sac. Il est donc bien clair qu'existait au sein des provinciaux venus à Paris un important courant en direction de la zone suburbaine, résultat, peut-être, d'une sélection sociale. Les provinciaux, dirait-on, ne se privaient pas de venir en banlieue pour occuper les emplois souvent encore dédaignés par les ouvriers de Paris.

N'importe comment, il était de nombreux provinciaux qui n'habitèrent jamais Paris et n'évoluèrent qu'en banlieue : 1 070 exactement, 19,1 % de tous les migrants que nous suivons. Leur origine diffère quelque peu de celle des migrants que nous venons de passer en revue, en ceci que trois départements apparaissent en pointe : les Côtes-du-Nord d'une part, et d'autre part [444] la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne³⁹. Dans ces deux derniers cas, c'était, à n'en pas douter, le voisinage géographique qui jouait, mais la sur-représentation des Bretons était bien une spécificité du type d'itinéraire. Songeons que 30,6 % des gens du Côtes-du-Nord s'arrêtèrent en banlieue, contre pas même 20 % de tous les migrants provinciaux, nous venons de le rappeler. Paris attirait moins les hauts Bretons, sans qu'on puisse

³⁹ Les gens du Côtes-du-Nord étaient ici 17,5 contre 10,1 % en général chez les migrants ; ceux de Seine-et-Oise étaient 13,8 % contre 11,6 % , et ceux de Seine-et-Marne 25,3% contre 18%.

pour autant parler de répulsion⁴⁰. D'où qu'ils viennent cependant, ces migrants arrivaient en banlieue assez tardivement, en moyenne à 30 ans. Ce n'est pas qu'ils avaient énormément bougé avant, puisqu'on constate un nombre bas de déménagements – 3 –, et ce pour une durée correcte de suivi : 20,9 ans. Mais, du fait qu'en banlieue même, leur mobilité était des plus faibles – 1,6 –, il faut donc supposer qu'un certain nombre de ces gens⁴¹, avant de se lancer en banlieue, avaient eu au moins une adresse quelconque après le départ de leur pays. Le cas attesté d'étapes préalables à l'entrée dans l'agglomération est suffisamment rare pour être soulignée au passage. [445]

Mais le plus important reste, précisément, la faible mobilité intra-banlieusarde de ces migrants. Nous retrouvons donc cette si frappante stabilité du migrant provincial que le type précédent nous avait fait un peu oublier, même si s'opère ici le phénomène déjà mis en évidence : le caractère communal de la mobilité, de rayon étroit et qui a probablement pour effet de limiter les déménagements⁴². C'est à peine si 340 de ces provinciaux eurent au cours de leur existence de banlieusards plus d'une seule adresse en banlieue, dans la même commune ou ailleurs. Le nombre de ceux qui, en province, déménagèrent au moins une fois – que ce soit avant de venir dans la Seine, soit après en être reparti – est même supérieur : 430 ! La banlieue avait donc pour ces provinciaux le même rôle stabilisateur que Paris pour ceux qui avaient choisi de pousser jusque dans la capitale.

Il semble pourtant difficile de croire cette fois que les provinciaux qui "se contentaient" de la banlieue étaient des gens en recherche d'une ascension sociale par la boutique ou les affaires. Dans leurs domiciles, Saint-Denis tenait la vedette – 17,3 % des adresses –, les communes les plus fréquentées en dehors de la grande cité usinière étant Pantin, Levallois ou Puteaux, comme il ressort de la carte qui suit (figure 8, page suivante)⁴³.

Ces probables ouvriers n'avaient donc absolument pas la mobilité qu'on pourrait leur prêter si on se fiait à celle par exemple des ouvriers de Paris. Ceux de leurs frères qui eurent aussi une carrière parisienne – les migrants du type précédent – étaient, pour cette raison même, des gens globalement plus mobiles, mais, comme banlieusards, ils ne firent pas preuve d'une mobilité supérieure, comme l'atteste le tableau des déménagements établi à leur propos (tableau 7, *supra*)

On en arrive à penser que la stabilité n'était pas forcément une affaire de milieu social, ni même à proprement parler d'origine, mais de *déracinement*. N'avons-nous pas vu que les gens de Paris eux-mêmes, dès qu'ils sortaient de Paris, s'achetaient une conduite, apprenaient la stabilité, et ce, point seulement en banlieue ? La volonté de promotion personnelle qu'il peut y avoir – qu'il y a souvent, n'en doutons pas – dans le fait de partir hors de chez soi suppose des choix résidentiels pesés, faits avec l'idée de faire carrière en un milieu bien précis, toutes choses qui ne militent pas en faveur d'une mobilité résidentielle intense, même chez des gens sans grand bagage. Sans doute, ce phénomène était contrarié par un autre, qui était l'effet accélérateur exercé par le milieu parisien sur la mobilité de ceux qui y pénétraient.

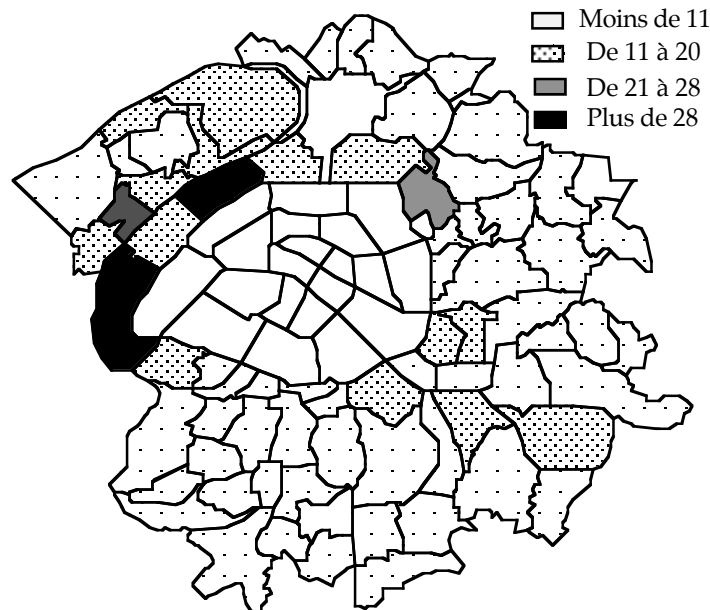
⁴⁰ Il n'en reste pas moins qu'une majorité – 55,4 % – ne mirent jamais les pieds en banlieue, ou du moins n'eurent de domiciles qu'à Paris, mais ce pourcentage fait pâle figure devant les gens du Cantal : 76,9 % ou encore de l'Orne : 75,7 %.

⁴¹ En effet 37,9 % de ces recrues étant en province au terme de leur parcours résidentiel, il n'est pas nécessaire pour celles-là de supposer une étape avant leur venue en banlieue.

⁴² Voir le passage " L'emprise de la commune" dans le chapitre "Les banlieusards, entre Paris et l'amour des lieux".

⁴³. Et exclut donc Saint-Denis de façon à mieux mettre en valeur les autres communes. Elle porte sur 1175 adresses, moins les 204 adresses dionysiennes.

Figure 8. Localisation des adresses occupées en banlieue par les recrues provinciales au parcours exclusivement banlieusard (hors Saint-Denis)



Les recrues, aussi bien les banlieusardes que les provinciales, dès lors qu'elles mettaient les pieds à Paris, bougent plus qu'elles ne bougeaient auparavant dans leur milieu [446] de départ ou y bougeront en cas de retour... Mais cela n'enlève rien au fait que les provinciaux apparaissent singulièrement sages et rangés par rapport aux Parisiens si agités, que ce soit à Paris même, comme nous en avons longuement disserté, ou en banlieue, comme nous le constatons ici. L'étonnante stabilité du migrant cachait tout un patient travail de ré-enracinement

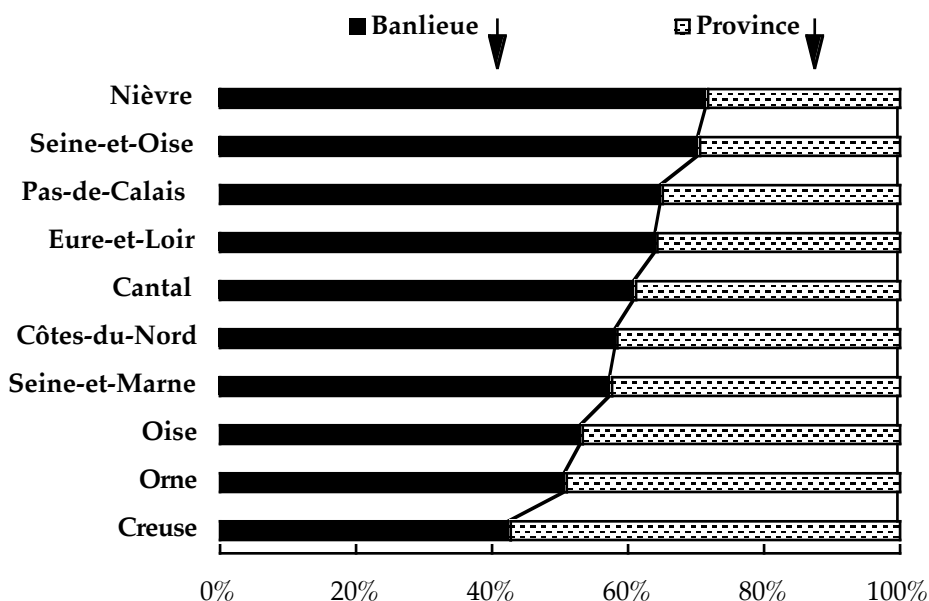
Mais revenons au présent type d'itinéraire, pour constater, de nouveau, une importante proportion de banlieusards en dernière adresse : 62,1 %. Voici, par département d'origine, la répartition du lieu de cette adresse (figure 9, page suivante) Les comportements de ceux qui choisirent la banlieue comme lieu exclusif de parcours ne sont pas différents de ceux qui avaient choisi Paris : même réticence des Creusois devant l'installation en ville et même enthousiasme des Nivernais à s'enraciner au lieu d'émigration ; les Bretons semblaient avoir plus tendance à se fixer en banlieue qu'ils ne se fixaient à Paris, mais ils ne se privaient pas non plus de repartir, etc. Quant à ceux dont l'ultime adresse n'étaient pas en banlieue, il ne [447] s'agissait pas plus que dans les autres types d'un retour massif au point de départ, puisque sur les 406 émigrés en banlieue dotés d'une adresse terminale en province, seuls 199 habitaient alors dans leur département de naissance (dont 87 dans leur commune de naissance) ; et les provinciaux au cœur le plus fidèle⁴⁴ étaient de nouveau les Creusois.

Généralisons ici sur ce point des retours : la dernière adresse connue des 5 594 migrants d'origine provinciale ici étudiés se trouvait être en dehors du département de la Seine pour 1 721 d'entre eux. Une moitié de ces gens – 52,1 % – vivait alors dans leur département de naissance, et dans une commune qui, une fois sur deux, était celle de leur naissance. C'est beaucoup, pensera-t-on peut-être⁴⁵, mais n'oublions pas

⁴⁴ Ainsi sur les 43 Creusois n'ayant évolué qu'en banlieue et dotés d'une dernière adresse en province, pas moins de 18 étaient revenus dans leur commune de naissance.

⁴⁵ Le calcul sur les seules recrues de province suivies 20 ans ou plus – soit 4 388 recrues – , conduit à une proportion légèrement supérieure (32,1 % contre 30,8 %) de provinciaux de dernière adresse,

Figure 9. Lieu de la dernière adresse des recrues provinciales au parcours exclusivement banlieusard en fonction du département d'origine



les autres... Le passage par Paris ou par la banlieue avait provoqué, chez toute une partie de ceux que ni la grande ville ni sa vaste banlieue n'avaient su retenir, une réorientation de l'existence. [448]

III UN PARIS DES PROVINCES ?

Notre source – des migrants d'âge actif, suivis dans leur domicile sur un temps assez long – nous place aux premières loges, nous le disions dans l'introduction⁴⁶, pour observer si ces provinciaux "choisissaient" ou non leur Paris. L'essai fait dans le présent chapitre d'appliquer à leur cas la logique du glissement vers la périphérie a bien montré qu'on ne saurait tout expliquer par là et que d'autres raisons étaient à l'œuvre⁴⁷. Repartons donc de l'hypothèse des "colonies" de provinciaux : s'il se trouvait que notre source trahisse de nets regroupements – ces regroupements mis en doute par Louis Chevalier, mais à la base de tant d'analyses, n'y revenons pas –, on aurait bien la preuve de l'existence, par la communauté des résidences, d'une communauté des esprits, voire des destins qui transcenderait les inévitables disparités sociales entre originaires... Les cartes publiées çà et là plaideraient plutôt en faveur d'une dispersion⁴⁸, et une étude menée par des géographes anglais, basée sur le dénombrement de 1911⁴⁹, avait conclu que les regroupements n'atteignaient

mais, parmi ceux-là, proportion de retournées dans leur département de naissance reste identique (52,8%).

⁴⁶ Voir le passage "Migration et insertion", dans l'introduction générale.

⁴⁷ Si on étend les calculs à l'ensemble des recrues de province passées un jour par Paris – comme pour tout ce qui va suivre –, on aboutit à la proportion de 46,5 % d'adresses centrales, contre 48,1 % par le précédent calcul ; le glissement vers la périphérie reste à peu le même puisque 39,9 % seulement des adresses empruntées ensuite par ceux qui déménagèrent ou revinrent à Paris étaient situées dans le centre.

⁴⁸ A commencer par celles établies par Françoise Raison-Jourde (dans *La colonie auvergnate de Paris*, 1976, p. 195-199), paradoxale situation puisque cet ouvrage est la référence obligée pour tous les tenants de l'existence et de la cohésion des "colonies" ; voir aussi pour les Bretons, Élie Gautier, *L'émigration bretonne*, 1953, cartes en annexe.

⁴⁹ Ogden et Winchester, "The residential segregation of provincial migrants in Paris in 1911", *Transactions. Institut of British Geographers*, juin 1975, p. 29-44.

une certaine consistance que dans le cas des contingents aux faibles effectifs – on se rassemble plus volontiers si l'on est peu nombreux –, et dans des milieux provinciaux un peu attendus comme le Cantal ou la Creuse, mais aussi il est vrai la Bretagne... La source militaire n'a bien sûr pas l'ampleur d'un recensement, mais elle a cette supériorité de pouvoir saisir le mouvement, un avantage très précieux en la cause.

Notre méthode a consisté d'abord à cartographier, par quartier, l'ensemble des adresses parisiennes un jour empruntées par les migrants de province, tous types d'itinéraire mêlés, y compris le petit groupe des stables en leur domicile parisien de 1880, soit 4 689 recrues et quelque 11 376 adresses⁵⁰. Il nous fallait éviter les classiques cartes de répartition, où chaque quartier aurait figuré en fonction de son poids dans l'ensemble d'adresses de tels ou tels migrants : c'était courir le risque de mesurer plus la répartition de la population générale que d'éventuelles spécificités résidentielles. Si un faubourg est extrêmement peuplé, on aura toutes chances de voir y affluer les migrants [449] et on ignorera si cet afflux est "normal" ou pas. Mais il nous était difficile de construire un indice de dispersion ou de regroupement qui serait basé sur une comparaison avec une population de référence : en effet, quelle population pourrait-on prendre ? Nous avons simplement recouru à des écarts à la moyenne "attendue" – obtenue par la simple division du nombre des adresses par 80, c'est-à-dire le nombre des quartiers – de façon à obtenir une sorte de classement des quartiers en fonction de leur fréquentation préférentielle par tel ou tel groupe d'originaires. Autant de fois un lieu dépasse le nombre attendu, autant l'attraction qu'il exerce sera forte. Faisant cela, on ne neutralise pas vraiment l'effet de l'attraction des quartiers en pleine croissance, on relativise simplement leur attraction en faisant mieux ressortir ce qui se passe ailleurs. Le classement des quartiers en fonction des écarts nous conduit au tableau suivant :

**Tableau 8. Degré de fréquentation des quartiers de Paris
chez les migrants de province (tous types confondus)**

Départements d'origine	Nb. d'adresses localisées	Nombre de quartiers où l'écart à la moyenne "idéale" est			
		comprise entre 1,1 et 2	comprise entre plus de 2 et 3	comprise entre plus de 3 et 5	supérieure à 5
Cantal	1 210	21	5		1
Côtes-du-Nord	723	15	3	4	2
Creuse	2 020	7	7	2	4
Eure-et-Loir	629	29	3		
Nièvre	1 010	27	7	1	
Oise	582	15	6	5	
Orne	692	31	3	1	
Pas-de-Calais	787	32	2		
Seine-et-Marne	1 172	29	3	1	
Seine-et-Oise	1 781	23	4		

Dès lors, il devient facile d'isoler les quartiers où la sur-représentation de tel groupe d'originaires est faible (jusqu'à 2 fois le chiffre attendu), accusée (entre 2 et 3 fois) ou bien forte et très forte (plus de 3 fois), le reste des quartiers étant ceux où lesdits originaires se trouvent sous-représentés, ou bien tout simplement

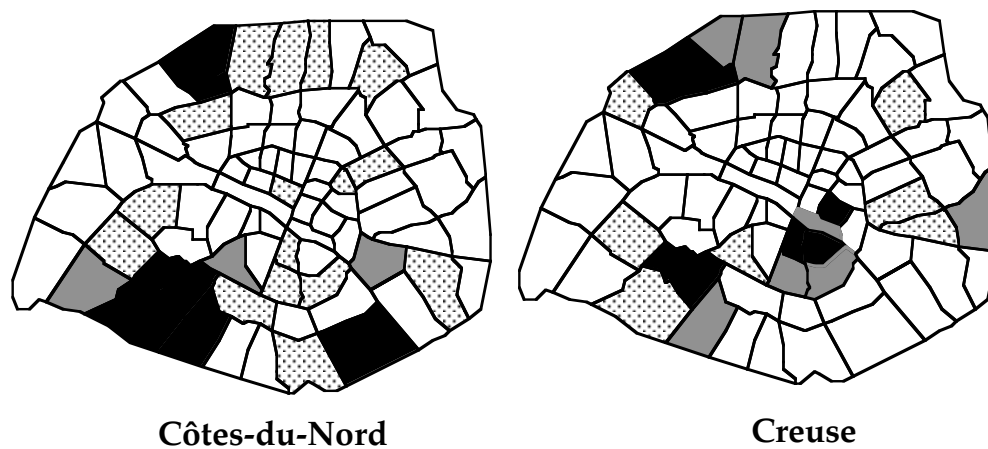
⁵⁰ Le nombre d'adresses inconnues est de 770 ; l'Annexe statistique n°35 donne les nombres absolus des adresses par arrondissement – Observons que ce chiffre de 11 376 adresses représente 53 % de l'ensemble des adresses de toutes les recrues ici prises en compte.

inexistants⁵¹. Cette cartographie a été complétée par l'étude, dans les quartiers de forte sur-représentation, des adresses elles-mêmes et de leur fréquence, de façon à voir s'il existait là une tendance au regroupement des originaires dans les mêmes maisons, manifestation alors indéniable d'un esprit collectif : une "colonie" sans bases serait-elle vraiment une colonie ? Enfin, pour mettre en valeur une éventuelle désaffection des premiers points de chute, nous avons de nouveau comparé les premières adresses des migrants avec la suite de leurs domiciles successifs, mais cette fois bien entendu en fonction des origines départementales, mais ce en gardant [450] à l'esprit le fait que beaucoup prenaient bien soin de rester en la même adresse, le temps de leur séjour à Paris.

Pour beaucoup d'originaires, l'existence de points d'ancrage spécifiques constitue un phénomène courant. D'innombrables cheminements migratoires se sont croisés en certains quartiers précis, des lieux – des rues – ont pu servir sinon de ralliement, du moins de référence commune à des gens venus d'un même horizon. Mais il ne s'agit jamais d'un seul quartier, les points d'ancrage sont toujours été multiples et sans continuité entre eux, à l'image d'une dispersion de la "colonie", qui ne peut que faire douter de son existence même... De plus, la mobilité postérieure à l'installation joue toujours, quand elle s'exerce, dans le sens d'un certain éparpillement des migrants, colons oublieux de leur première demeure.

Voyons nos cartes, en considérant d'abord les sortes de migrants réputés se regrouper le plus volontiers, les Bretons et les Limousins, tout d'abord :

Figure 10. Domiciliation préférentielle dans les quartiers de Paris des recrues originaires des Côtes-du-Nord et de la Creuse



Où allaient les gens du grand Ouest ? A Vaugirard et à Plaisance, ce qui n'est pas une révélation⁵² – remarquons au passage que le quartier de la gare Montparnasse, Notre-Dame-des-Champs, n'attirait finalement pas plus que le très périphérique Javel –, mais bien volontiers aussi dans les confins du 13e arrondissement, le quartier de la Gare essentiellement. De plus, ils connaissaient également le chemin de la rive droite, puisque beaucoup allaient habiter dans la partie populaire du 17e, les Batignolles et les Épinettes... Décidément, que de "petites Bretagnes" à Paris ! A l'intérieur même des quartiers, même dispersion globale, avec

⁵¹. Toutes les cartes qui suivent sont construites de la même façon : les points espacés représentent les quartiers allant de 1,1 à 2 ; les points denses ceux allant de + 2 à 3 ; les autres – plus de 3 – sont en noir.

⁵² Voir les cartes figurent par exemple dans les travaux de l'abbé Élie Gautier, *L'émigration bretonne. Où vont les Bretons émigrants. Leurs conditions de vie*. Bulletin de l'Entr'aide bretonne de la région parisienne, 1953, 259 p.-cartes ; *Un siècle d'indigence. Pourquoi les Bretons s'en vont*, En vente aux Éditions ouvrières et chez l'auteur, 1950, 170 p.

cependant quelques cas de maisons [451] ayant abrité au fil des années deux ou même trois de nos migrants. Ainsi, à Plaisance, dans le 14^e arrondissement, quatre maisons sur 53 auront vu passer chacune deux migrants, et une maison trois migrants ; à Necker, dans le 15^e, sur 39 maisons, trois auront accueilli deux migrants et deux maisons encore trois migrants. Étant donné le petit nombre des personnes en cause et le nombre immense des maisons de Paris, il ne peut s'agir de hasard, mais ces "rendez-vous de la Bretagne" apparaissent quand même fort peu nombreux.

Confrontons maintenant la répartition des adresses chez les Bretons primo-arrivants et chez ceux d'entre eux qui eurent d'autres adresses à Paris, soit en les enchaînant, soit en revenant dans la capitale après un séjour quelconque au dehors : cela, il est vrai, ne concerne qu'une minorité de la "colonie" puisque 44,2 % seulement des Bretons eurent plus d'une adresse à Paris, un taux exceptionnellement bas. Il n'en reste pas moins qu'on arrive au constat suivant, *et qui va se répéter pour tous les groupes d'originaires* : le recul relatif des arrondissements privilégiés au moment de la primo-arrivée, cas ici, précisément, des 14^e et 15^e arrondissements, surtout de ce dernier, qui recule de 15,8 % à 13,8 % des domiciles selon la place de ces domiciles dans l'itinéraire parisien des individus⁵³. Certes, rien n'interdisait aux Bretons installés dans cet arrondissement d'y rester fidèle s'ils déménageaient, ni même de se déplacer d'un autre coin de Paris pour s'y installer à leur tour, mais le nombre de ceux qui le quittaient était au bout du compte supérieur. La mobilité – quand elle existait – a un peu ici les allures d'un essaimage. Bouger, c'était tendre à se fondre dans la ville.

Chez les Creusois, la règle était également la dispersion des points d'ancrage : le 5^e arrondissement, prolongé par les îles et le quartier Saint-Gervais sur la rive droite, puis sur cette même rive un groupe de quartiers chevauchant les 17^e et 18^e arrondissements, et, enfin, rive gauche, les quartiers de Necker et de Plaisance, comme chez les Bretons. [452] Donc, un Paris creusois assez éclaté, mais avec une très nette tendance au regroupement des individus dans les quartiers de plus forte et plus ancienne implantation, au centre de Paris. Dans ces quartiers encore, il était des plus fréquent qu'un migrant habite une maison où aura habité un autre migrant, voire plusieurs. Rive gauche, dans le quartier de la Sorbonne, les 200 domiciles répertoriés chez les Creusois qui un jour y séjournèrent, se rapportent en fait à 108 maisons seulement, et, en face, à Saint-Gervais, 100 maisons exactement abritèrent un moment ou un autre 184 personnes de la Creuse. Voici le bilan statistique de cette concentration maisonnière (tableau 9, page suivante).

Jusqu'à neuf migrants d'une même classe et de même origine, dans un même lieu même en un quart de siècle, voilà qui témoigne à l'évidence que le Creusois arrivant à Paris ne manquait pas de points de chute préparés d'avance. Ces maisons creusoises évoquent irrésistiblement les garnis traditionnels de maçons⁵⁴. N'avons-nous pas constaté à plusieurs reprises chez beaucoup de gens de la Creuse présents dans notre échantillon le maintien des migrations alternantes et un retour final au

⁵³ On trouvera dans les tableaux de l'Annexe statistique n° 36, pour les Bretons comme pour les autres provinciaux, la proportion de migrants n'ayant eu à Paris qu'une seule adresse, deux adresses ou plus (Annexe n° 36A), et surtout (Annexe n° 36B), par arrondissement, la répartition détaillée des adresses classées en deux catégories : les premières adresses (celles des primo-arrivants) et l'ensemble des adresses habitées par les recrues mobiles. On remarquera le grand nombre d'adresses non localisées chez les primo-arrivants, un défaut déjà signalé. Nous sommes partis de l'hypothèse que ces adresses inconnues n'affectait pas la répartition des adresses connues entre les quartiers et les arrondissements de Paris.

⁵⁴ Voir surtout – outre bien sûr le témoignage classique de Martin Nadaud, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon.*, rééd. Paris, François Maspero, 1976, 399 p. – l'ouvrage d'Annie Moulin, *Les maçons de la Creuse. Les origines du mouvement*, Institut d'histoire du Massif central, Faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand, 1994, 564 p.

Tableau 9. Maisons fréquentées par les originaires de la Creuse dans deux quartiers de Paris

Nombre de maisons dans lesquelles séjournèrent	Quartier	
	Sorbonne	Saint-Gervais
2 personnes	8	3
3 personnes	7	7
4 personnes	6	3
5 personnes	2	1
6 personnes	1	3
7 personnes	1	
8 personnes	-	
9 personnes	1	

pays plus prononcé que chez d'autres ? Ceux qui gardaient la tête au pays n'avaient besoin que d'un pied-à-terre à Paris, et ces maisons étaient là pour remplir cet office.

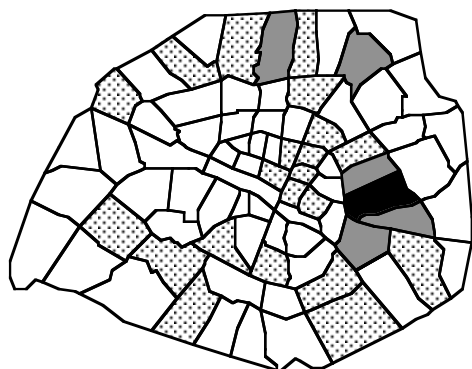
Mais alors ne serait-ce pas là précisément une "colonie", avec ses colons et ses postes avancés ? Non, ce n'est pas vraiment cela puisque ces regroupements résidentiels restaient très minoritaires et qu'ils n'avaient de réalité que dans les vieux quartiers du centre. D'autre part et surtout, des maçons de la Creuse, on en rencontrait en fait dans tout Paris, aussi bien dans le 17^e ou dans le 15^e que dans le 5^e. Les Creusois ayant déclaré en 1880 une profession relevant du bâtiment et passé un jour par Paris – 487 personnes exactement : 432 maçons, 22 tailleurs de pierre, 11 charpentiers – avaient certes une tendance plus grande que les autres recrues creusoises à habiter les quartiers du centre – et donc ces maisons à migrants –, mais finalement pas beaucoup plus grande : 39 %, en nombre d'adresses, contre 35 % pour l'ensemble des recrues de même origine. Autrement dit, un Creusois à Paris à cette époque c'était aussi bien un ouvrier migrant vivant en commun, "à l'ancienne", dans une de ces vieilles et hautes bâtisses de la rue de l'Hôtel-de-Ville, par exemple, qui avaient vu passer des générations de Martin et de Léonard, qu'un père de famille quelconque, travaillant aussi dans le bâtiment, mais installé loin du centre, et ayant perdu la perspective du retour. De plus, comme chez les Bretons, on remarque chez les Limousins qui bougent – et ils étaient bien plus nombreux à le faire : 62,2 % d'entre eux eurent au moins deux adresses à Paris – le relatif désintérêt pour les arrondissements privilégiés lors de l'arrivée : c'était le cas du 5^e qui passait de 24,3 % à 20,8 % des adresses⁵⁵. On peut même constater que les Creusois fixés à Paris et suivis au moins 20 ans, n'étaient plus, lorsque nous les quittons, que 16,4 % à habiter encore cet arrondissement si cher aux migrants. La "colonie" vivait un processus, lent mais permanent, d'assimilation résidentielle. [453]

Les gens du Cantal offrent l'exemple d'une nette dispersion – il y a des Cantaliens partout, sauf dans l'Ouest bourgeois – conjuguée avec une prédilection prononcée pour le 11^e arrondissement – le faubourg Saint-Antoine et Popincourt – en particulier le quartier de la Roquette, quartier qui représente près de 10 % des adresses parisiennes du groupe, un record :

(figure 11, page suivante)

⁵⁵ Voir l'Annexe statistique n° 36B.

Figure 11. Domiciliation préférentielle à Paris
des recrues originaires du Cantal



Cantal

urbaine les plus courus par eux, à savoir les Quinze-Vingt – dans le 12e, faubourg Saint-Antoine toujours –, Saint-Ambroise et naturellement la Roquette. Ils sont au nombre de 131. Ces gens, quoique point très bien suivis – 19,9 ans – étaient plutôt mobiles pour des provinciaux : 4,4 déménagements en moyenne. Sur le total de leurs adresses parisiennes – elles-mêmes égales aux trois-quarts de toutes leurs adresses : une mobilité très parisienne, donc –, 42,1 % étaient situées dans ces trois quartiers pris ensemble, ce qui est beaucoup, mais signifie quand même que la majorité a évolué aussi ailleurs, s'est déplacée en dehors du "fief" auvergnat, dans le 3e, mais aussi dans le 19e, dans le 20e... Sur 466 adresses, au total, 50 se trouvent être en banlieue. Serait-ce le même [454] phénomène que pour les Creusois : un passage par le Paris auvergnat avant d'aller dans le Paris de tout le monde ? La fidélité aux sources parisiennes de la migration semble malgré tout plus grande. Sur ces 131 Cantaliens, ou plus précisément sur les 100 qui habitaient toujours Paris en dernière adresse, 52 étaient domiciliés dans l'un des trois quartiers. De même, la place du 11e arrondissement chez les Auvergnats primo-arrivants restait quasi la même chez ceux qui bougeaient, pourtant fort nombreux⁵⁷...

Notre source, en l'absence de l'activité professionnelle exercée, ne permet pas de comprendre pourquoi certains – même si c'est une minorité – restaient fidèles à la même région de la ville et pourquoi d'autres s'en échappaient. Le commerce ? la boutique ? Françoise Raison-Jourde défendait au contraire l'idée que la mobilité auvergnate obéissait à la stratégie d'implantation à Paris du groupe dominant de la "colonie", les commerçants. "Ce sont les commerçants, écrit-elle⁵⁸, qui constituent le grand facteur de cohésion de la colonie ; c'est leur répartition dans Paris qui, étant donné qu'ils sont pratiquement majoritaires, explique l'évolution de la colonie entre 1880 et 1914". En tout cas, nous ne pensons pas que, même dans le cas des Auvergnats, les cohésions de départ puissent longtemps résister à l'œuvre du temps.

Est-ce que pour les autres groupes, la question même se pose, puisque la dispersion résidentielle était telle que le mélange semble immédiat ? Ce n'était pas encore tout à fait vrai pour l'Oise. L'arc dessiné par ses ressortissants, inscrit entre Clignancourt (18e) et Popincourt (11e), à cheval sur le centre et la périphérie – mais ignorant les extrémités de la ville, remarquons-le – ressemble aux aires de déplacement caractéristiques des gens de Paris, circonscrites à un coin de la ville

⁵⁶ F. Raison-Jourde (*La colonie auvergnate de Paris, op.cit.*) consacre de nombreuses pages à ce fameux "fief auvergnat" du faubourg Saint-Antoine.

⁵⁷ Voir l'Annexe statistique n° 36B.

⁵⁸ F. Raison-Jourde, *La colonie auvergnate de Paris*, 1976, p. 234.

comme ici, mais le "terroir" parisien de ces demi-Picards était étalé sur plusieurs arrondissements, ici pas moins de six, avec cinq quartiers en noir :

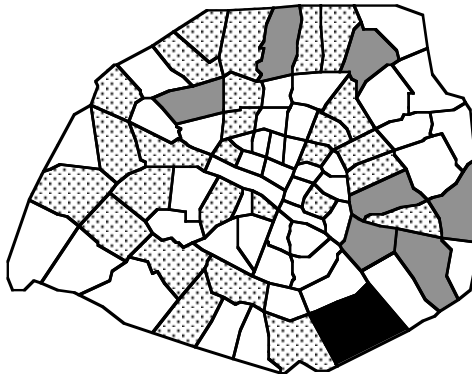
Figure 12. Domiciliation préférentielle à Paris des recrues originaires du Cantal



Dans cette tranche de Paris, l'Oise était partout et nulle part en particulier : aucune maison où deux originaires aient pu se croiser, pas de petites rues investies à la façon des Auvergnats rue de Lappe. Le 10e arrondissement, en tête chez les primo-arrivants – 12 % des adresses –, perdait ensuite une partie de son attraction, ne représentant plus que 10,3 % des domiciles postérieurs.

Dans le cas de la Nièvre maintenant on peut voir comme une amorce de ce type d'implantation "en coin", avec un groupe de quartiers, de la Roquette à la Gare, où ces Bourguignons semblaient particulièrement se plaire :

Figure 13. Domiciliation préférentielle à Paris des recrues originaires de la Nièvre

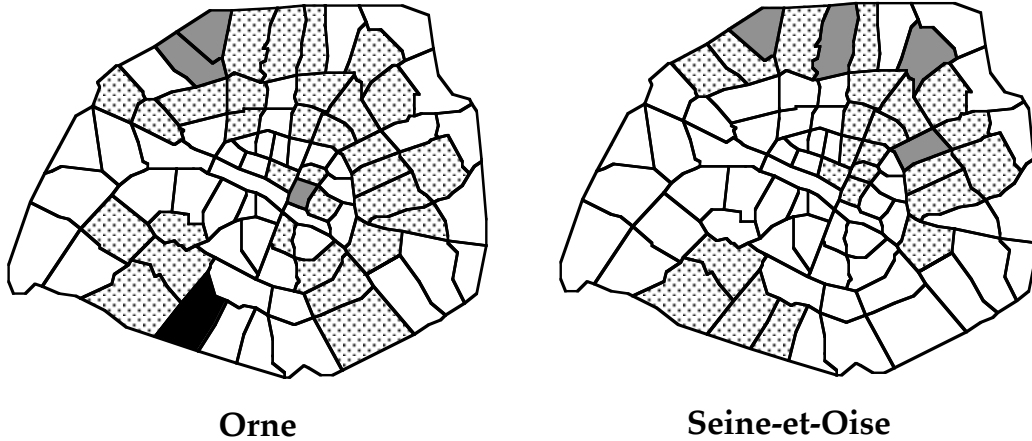


Mais n'était-ce pas oublier ceux partis à la Villette, à Montmartre, dans le quartier de l'Europe ? Aucun arrondissement – sauf le 20e – ne rebutait vraiment les gens de la Nièvre. Il n'y a pas de "colonie" cachée ici dans le paysage : s'il y a une logique dans cette répartition, elle est purement sociale. Le Nivernais parti dans le 13e, à la Gare – une destination assez fréquente il est vrai, mais simple preuve du nombre important d'ouvriers chez ces migrants –, et le Nivernais installé quartier de l'Europe, quelque "cadre" ou entrepreneur à l'aise, avaient [455] sans doute en commun le fait d'être Nivernais, mais quoi de plus à en juger du moins par la distance qui les séparait ?

Il en allait de même pour tous les autres provinciaux : un éparpillement des ancrages, avec çà et là l'évitement de tel arrondissement ou bien une préférence exceptionnelle pour tel quartier. C'était le cas du quartier de Plaisance pour les gens de l'Orne, mais la rive droite était fort loin de leur déplaire. Les gens de Seine-et-Oise

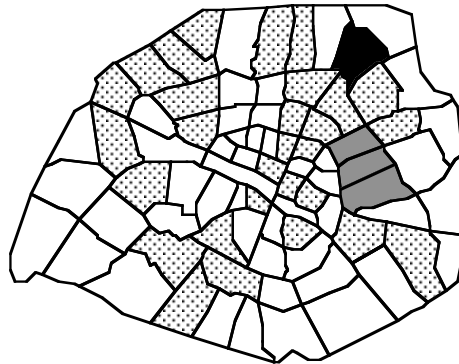
évitait soigneusement de s'aventurer dans certains zones de la ville – aussi bien l'ouest bourgeois que le 13e d'ailleurs –, mais pour le reste semblaient sans préférences :

Figure 14. Domiciliation préférentielle dans les quartiers de Paris des recrues originaires de l'Orne et de la Seine-et-Oise



Les originaires de Seine-et-Marne avaient deux points forts :

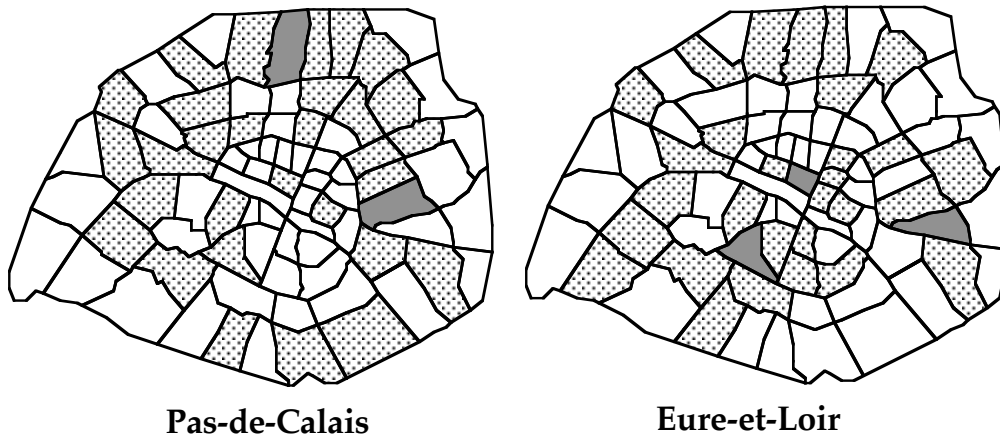
Figure 15. Domiciliation préférentielle des recrues originaires de la Seine-et-Marne



Il s'agit du faubourg du Temple et de La Villette, mais la non continuité de ces quartiers et le grand nombre de ceux fréquentés par ailleurs font qu'il serait difficile de parler d'une amorce de "coin" privilégié, comme pour les gens de la Nièvre.

Terminons sur les deux cas les plus nets de dispersion : [456-457]

Figure 16. Domiciliation préférentielle dans les quartiers de Paris des recrues originaires du Pas-de-Calais et de l'Eure-et-Loir



On peut remarquer dans le cas de l'Eure-et-Loir une tonalité plutôt centrale des inclinaisons domiciliaires : voyez la place des 5e, 6e, et 2e arrondissements. Il n'empêche que l'arrondissement en pointe dans la primo-installation de ces gens – le 6e avec 10,2 % des adresses – s'effondre presque dans la suite parisienne de leur mobilité : à peine 5,8 % des adresses postérieures. Le Pas-de-Calais enfin aurait, quant à lui, une tonalité plutôt périphérique dans l'implantation de ses ressortissants, sauf dans l'extrême est, décidément assez mal loti dans toutes nos cartes :

Faut-il ajouter que, dans tous les cas qui précèdent, rares étaient les regroupements par maison :

Tableau 10. Maisons fréquentées par les originaires de cinq départements

	Nb. d'adresses localisées	Nombre d'adresses communes à			
		2 ind.	3 ind.	4 ind.	5 ind.
Eure-et-Loir	649	2			1
Orne	713	8			
Pas-de-Calais	797	11			
Seine-et-Marne	1 180	16		3	
Seine-et-Oise	1 830	45			

... sauf peut-être chez les originaires de Seine-et-Oise dont 99 occupèrent une maison déjà habitée par un ou plusieurs d'entre eux, soit 12,2 % desdits originaires. Notons cependant qu'une des trois adresses fréquentées par quatre personnes venues de Seine-et-Oise correspond en

fait à celle de la Belle-Jardinière qui, à l'instar des autres grands magasins parisiens logeait son personnel de vente⁵⁹. Il se peut que d'autres rencontres d'adresses n'aient pas d'autre cause que ces "emplois couchés"⁶⁰, quoiqu'il reste des plus probable que la grande majorité de ces coïncidences – aussi rares qu'elles soient au total ne l'oublions pas... – s'explique par les affinités ou le fonctionnement de réseaux propres aux migrants.

Le lien entre origine et domicile apparaît donc en général bien ténu. Si certaines de nos cartes apparaissent sans relief, c'est qu'apparemment, elles traduisent une forte diversité des statuts sociaux entre les originaires d'une même région et qu'en tout cas les solidarités à base régionale ou la conscience d'appartenir à une même "colonie" n'était pas suffisantes pour faire naître [458] des regroupements physiques. En tout cas, venir du même coin de la France n'impliquait pas l'installation dans les mêmes lieux à Paris. Les exceptions ou les nuances que l'on peut avancer pour le Paris du 19e siècle sont celles que l'on attend, mais nous restons sur l'hypothèse qu'en ces cas, le temps se chargeait de disperser dans Paris les individus un moment rassemblés au sein des lieux d'accueil communautaires, pour peu bien sûr que l'individu s'enracine en la ville. Et même en ce cas le nouveau venu était inmanquablement appelé à côtoyer d'autres gens que ceux de son pays. Reprenons l'exemple auvergnat. La rue de Lappe, le passage Thiéré, la rue des Taillandiers... espaces auvergnats d'accord, mais certainement pas *enclaves* auvergnates. La rue première citée revient 65 fois dans notre fichier d'adresses, 26 fois pour des gens du Cantal – c'est beaucoup –, mais aussi 28 fois pour les originaires du 11e – et pourquoi oublier ceux-là⁶¹ ?

⁵⁹ Voir François Faraut, *Histoire de La Belle Jardinière*, Paris, Belin, 1987, 185 p.

⁶⁰ Deux "couples", l'un de l'Orne, l'autre de Seine-et-Marne s'expliquent aussi par le logement dans le magasin, le Bon Marché en l'occurrence.

⁶¹ Quant au passage Thiéré, il est cité 23 fois, mais 12 fois "seulement" pour des gens du Cantal ; rue des Taillandiers, 16 des 39 citations concernent le Cantal. Le phénomène s'estompe énormément dès que l'on considère, dans le même quartier, des voies plus considérables : la rue de la Roquette, citée 227 fois, ne regroupe que 18 adresses de gens du Cantal, la rue de Charonne 19 sur 377.

"Le ghetto n'est pas d'ici"⁶², écrivait Louis Chevalier en 1962, contestant la réalité historique de telles enclaves. Sur ce point, le vieux maître avait raison... Nos provinciaux avaient beau être des parangons de stabilité, ils savaient à l'évidence se couler dans le vieux comme dans le nouveau Paris, une ville où la plupart entendaient bien rester.

Preuve indirecte d'insertion ? Des fréquentations privilégiées, des solidarités, des pratiques collectives basées sur l'origine – soit signes d'un repli des migrants sur eux-mêmes et donc d'un échec à l'insertion, soit au contraire véhicule, moyen de l'insertion – peuvent sans doute se concilier, se combiner avec une relative dispersion des domiciles. Le brassage apparent opéré par la ville n'est peut-être qu'un faux-semblant d'intégration. Une simple liste d'adresses ne permet pas de repousser l'objection.

Sur ces matières fort délicates, il faut d'autres mesures que la simple résidence. Notre source nous en offre deux, d'égale intérêt. La mortalité différentielle, tout d'abord. L'image d'Épinal du rural chassé par la misère était en effet à l'époque flanquée d'une autre, celle du migrant qui, transplanté dans un milieu inconnu et hostile, était voué à la mort s'il s'obstinait à y rester. [459] Dans quelle mesure le calcul comparé de la mortalité des migrants en ville et des provinciaux restés au pays ruine ou confirme cette représentation ? Mais les registres matricules ont aussi cette insigne particularité de nous donner une autre liste que celle des adresses, celles des peines prononcées à l'égard des suivis ayant eu maille à partir avec la justice. Magnifique occasion de rouvrir le (mauvais) procès fait à l'"exode rural" comme fabrique de délinquants et de criminels... En effet quelle preuve plus cruelle et plus indiscutable de l'échec final pour un migrant que la prison ? [460]

⁶² Dans Charlotte Roland, *Du ghetto à l'Occident. Deux générations yiddiches à Paris*, Paris, Éditions de Minuit, 1962, p. 10.

CHAPITRE 13 : LA VILLE, "TOMBEAU" DU PROVINCIAL ?

Que les migrants soient particulièrement éprouvés dans leur santé par le séjour à la ville et particulièrement à Paris, était une évidence pour les contemporains, notamment chez ceux qui déploraient le dépeuplement des campagnes. Que de fois, dans le dernier tiers du 19^e siècle, n'a-t-on dénoncé, du côté des médecins et des hygiénistes, le sort du jeune provincial tout droit venu de sa campagne et incapable, quelque robuste qu'il fût, de résister aux agressions de l'agglomération ! On pourrait sur ce sujet multiplier les citations. Le comte Foucher de Careil – républicain breton, un brillant esprit – le proclamait hautement en 1873⁶³ : "Pourquoi l'ouvrier des villes n'est-il souvent qu'un paysan atrophie et corrompu ? C'est que né au village, il a été transporté dans ces villes et qu'il n'a pas pu réagir contre leur pernicieuse influence." A l'aube du 20^e siècle, un inspecteur d'école primaire en fait le thème principal de son adresse aux instituteurs, associant corruption des corps et des âmes comme résultat de la "désertion des campagnes" au profit des grandes villes⁶⁴ :

"Quelques-uns réussissent ; il serait puéril de le nier. Mais combien échouent ! que d'amères désillusions ! de regrets tardifs ! et d'incurables désespoirs ! Les uns, désabusés, se réfugient au sein de leur famille ; d'autres luttent jusqu'à l'épuisement et meurent abandonnés sur un lit d'hôpital ; d'autres, enfin, vont grossir l'effroyable bataillon du vice, traîner dans la boue le nom respecté de leurs parents, étaler leur dépravation sur les bancs de la Cour d'assises [...] Et l'émigration continue ; et elle prend des proportions effrayantes, véritable épidémie qui frappe notre génération et décime nos robustes populations campagnardes."

Le choix des mots est significatif : l'émigration, présentée comme une *épidémie*, *décime* les ruraux y prenant part : ceux qui restent en ville sont condamnés à finir leur vie comme les plus pauvres et les plus solitaires des citadins.

C'est la tuberculose qui était dénoncée comme la maladie même du déracinement, le fléau du migrant, la plus terrible preuve de ce qu'Abel Chatelain, reprenant plus tard à son compte tout cet argumentaire, appela "l'inadaptation des familles rurales transplantées dans un milieu urbain"⁶⁵. Il est vrai [461] que cette maladie n'avait cessé de croître au cours du siècle à Paris⁶⁶, et, dans les deux dernières décennies, alors que les autres maladies infectieuses entamaient un net reflux, la tuberculose gardait toute sa virulence. Plusieurs thèses de médecine de l'époque sont bâties sur l'idée que les hôpitaux parisiens voyaient périr de phtisie un nombre grandissant de migrants venus de Creuse ou Bretagne⁶⁷. Grâce à nos données sur la santé des recrues, nous pourrions mettre à l'épreuve cette représentation d'époque.

Ces questions ont peu été abordées par les travaux des démographes et des historiens. Sans doute parce qu'il est très difficile d'étudier dans le détail de ses composantes la mortalité urbaine, en raison de la présence de facteurs perturbateurs

⁶³ L. Foucher de Careil et L. Puteaux, *Les habitations ouvrières et les constructions civiles*, 1873, p. 26.

⁶⁴ P. Deghilage, *La dépopulation des campagnes : les causes, les effets, les remèdes*, 1900, p. 2.

⁶⁵ A. Chatelain, *Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914*, 1967, p. 884.

⁶⁶ Voir les chiffres récapitulatifs publiés par Bertillon dans l'*Annuaire statistique de la ville de Paris* de 1904, p. 182 et suiv.

⁶⁷ Voir A. C. Trégoat, *L'immigration bretonne à Paris...*, Paris, A. Maloine, 1900, 50 p. ; Léon Renault, *La tuberculose chez les Bretons*, Paris, 1899, 68 p. ; Gustave Thouart, *La tuberculose chez les maçons de la Creuse*, 1911, 58 p. , et surtout la thèse très informée de Georges Bourgeois, *Exode rural et tuberculose*, 1905, VIII-125 p.

difficiles à neutraliser : enfants placés en nourrice, décès hospitaliers qui ne sont pas tous le fait de résidents, présence d'hospices ou émigration de gens à l'aise se retirant en ville pour y finir leurs jours... Il est malgré tout certain que la mortalité urbaine (et plus encore celle de la population parisienne) est alors supérieure à celle que connaît le monde rural⁶⁸. Et comme les villes ont leur population renouvelée en permanence par l'immigration, il est tentant de conclure que les migrants devaient être particulièrement touchés⁶⁹. Les registres matricules permettent de tester la pertinence de cette conclusion, mais la complexité de la question nous conduit à procéder en deux temps : d'abord traiter la question de savoir s'il existe une mortalité ou une morbidité spécifiques des émigrés provinciaux, et tout particulièrement des émigrés à Paris, par rapport aux recrues sédentaires, puis confronter, sur ces mêmes plans, les émigrés de province avec le gros de la troupe, c'est-à-dire les recrues parisiennes. Voyons d'abord la face purement provinciale du débat.

I LES PÉRILS DE LA VENUE EN VILLE

Réformes et décès interrompent le suivi de nos conscrits. Les premières sont trop groupées lors des périodes d'exercice dans le cadre de la réserve pour faire l'objet d'une étude approfondie, d'autant plus qu'elles sont [462] peu nombreuses : 1 739 au total, et, après élimination de celles ayant lieu en cours de service, 1 661. Sans doute témoignent-elles d'accidents ou de santé fragilisées, mais par rapport au nombre de recrues suivies, le pourcentage est trop faible (5,7 %) pour être analysé dans le détail⁷⁰ : plus qu'au taux de réformes, nous porterons attention aux pathologies impliquant la décision des médecins militaires, notamment à la tuberculose, principale cause de mortalité parisienne à l'époque parmi les adultes.

Les décès sont nettement plus nombreux et méritent une étude plus systématique, mais avec beaucoup de précautions. D'abord il faut éliminer les morts à l'armée : elles ne sont pas révélatrices de conditions de vie normales et ont lieu dans un cadre qui, par définition, échappe à notre étude des mouvements migratoires. Ensuite, et cela va de soi, nous ignorons tout des décès éventuels de ceux qui sont exclus du service militaire tels les exemptés. On ne peut observer la mortalité que des seuls suivis. En principe les décès portent sur la tranche d'âge de 20 à 45 ans, et permettent de suivre une mortalité d'adultes en pleine force. Pour un effectif suivi de 28 879 recrues nous comptons 4 456 décès postérieurs au service. Cela donne un "taux de mortalité" de 15,43 % pour l'ensemble⁷¹. En lui-même ce chiffre a peu d'intérêt. Il devient significatif quand on le compare à d'autres. Non celui des tables de mortalité existantes, puisque notre échantillon a une composition

⁶⁸ Yves Tugault (dans *La mesure de la mobilité. Cinq études sur les migrations internes*, 1973, p. 33) démontre bien, qu'à tranche d'âge égale et pour 1891, les quotients de mortalité sont toujours plus élevés dans la Seine que dans l'ensemble des villes, et, *a fortiori*, dans la population rurale. Pour les 20-39 ans, les quotients sont, pour les hommes, respectivement de 12,3 ‰, 10,6 ‰ et 7,6 ‰.

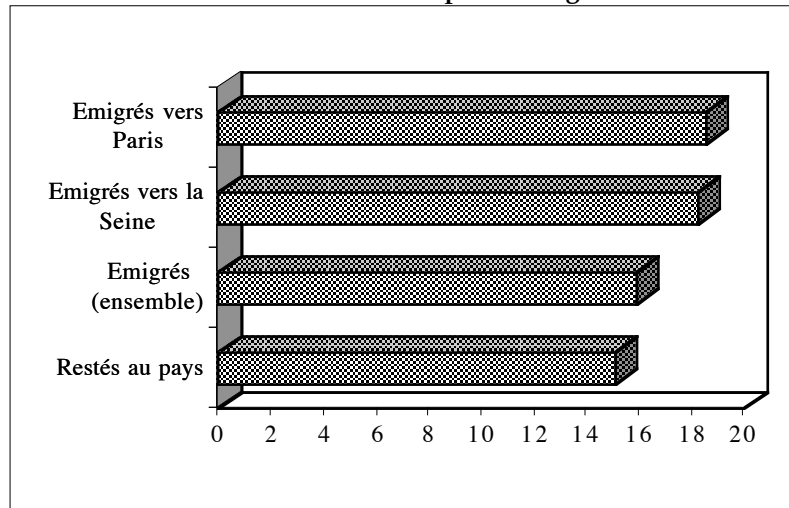
⁶⁹ On ajoute parfois en ce sens que les migrants sont issus des milieux les plus défavorisés (Y. Tugault, *Ibidem*, p. 32) et qu'ils connaissent en ville de difficiles conditions de logement (surpeuplement, insalubrité) et de travail (métiers physiques, exposés aux risques accidentels), d'autant plus éprouvantes que la volonté de réussir incite aux privations (notamment alimentaires). Ces développements, partiellement valables pour les migrations temporaires, le sont moins pour les migrations définitives : ils sont généralement infirmés par notre enquête comme on l'a vu précédemment.

⁷⁰ Observons néanmoins que l'état de santé des provinciaux restés au pays justifiait un congé de réforme dans la proportion de 6,3 %, alors que chez les émigrés – où que ce fût, il est vrai, à Paris ou ailleurs – la proportion tombait à 5,1 %.

⁷¹ Si l'on tenait compte des réformes pour avoir un nombre exact de "suivis", le pourcentage s'élèverait d'un point, à 16,4 %. La différence est faible, elle est identique à tous les niveaux d'analyse : nous nous en tiendrons au calcul sur l'ensemble des suivis, réformés ou non.

sociale et géographique trop spécifique. Pour la question qui nous occupe, il importe surtout de voir si l'émigration crée un "risque" supplémentaire de mortalité. A comparer ceux qui sont restés au pays – y compris les mobiles locaux pour assurer une meilleure base statistique –, il y a, il est vrai, un léger désavantage pour les migrants : 16 % quittent notre champ d'observation pour cause de décès, contre 15 % pour les "stables" au sens large du terme. L'écart est faible mais il est plus significatif quand on le détaille en fonction de la destination des migrants :

Figure 1. Taux de décès sur les recrues suivies en pourcentages.



Ceux qui vont dans la Seine, et plus particulièrement dans la capitale, sont les plus susceptibles de mourir à l'âge adulte : respectivement 18,3 et 18,5 % de mortalité entre 20 et 45 ans. Pour des raisons diverses – accidents, conditions de travail différentes et plus dures que dans le milieu d'origine, insalubrité des logements, etc. – la capitale constitue d'une certaine façon un milieu sinon hostile, du moins un milieu auquel il est plus difficile de s'adapter. Bien que les écarts soient faibles, ces chiffres donnent – partiellement – raison aux contemporains dénigrant la grande ville, lieu de perte pour les ruraux. [463]

Mais il faut tout de suite apporter une nuance importante : si la mortalité est révélatrice d'une difficulté d'adaptation au milieu urbain, celle-ci est également en rapport avec les conditions physiques et sanitaires du *milieu d'origine*. Une faiblesse d'origine favorise la mortalité dans le milieu d'arrivée, et c'est bien ce que montre le tableau 1 (page suivante) qui donne les taux de mortalité par départements.

En règle générale, il y a parallélisme entre les trois séries de taux. Autrement dit, plus la mortalité "générale", propre au département d'origine – mesurée à travers ceux qui restent au pays – est élevée, plus il y a de chances qu'elle le soit pour ceux qui prennent le chemin de la ville, et particulièrement celui de la capitale. Tous les départements ayant une mortalité élevée comme les Côtes-du-Nord et l'Orne (respectivement 18,5 et 18 %) se retrouvent en tête des taux de mortalité chez les émigrés dans leur ensemble (20,4 et 18,9 %) comme pour ceux qui vont dans la Seine (plus de 22,5 % dans les deux cas). L'inverse se vérifie avec les exemples de la Creuse et de la Nièvre. La migration ne fait qu'augmenter la mortalité, en suivant les inégalités d'origine.

Reste malgré tout qu'il y a plus de décès parmi les émigrés...

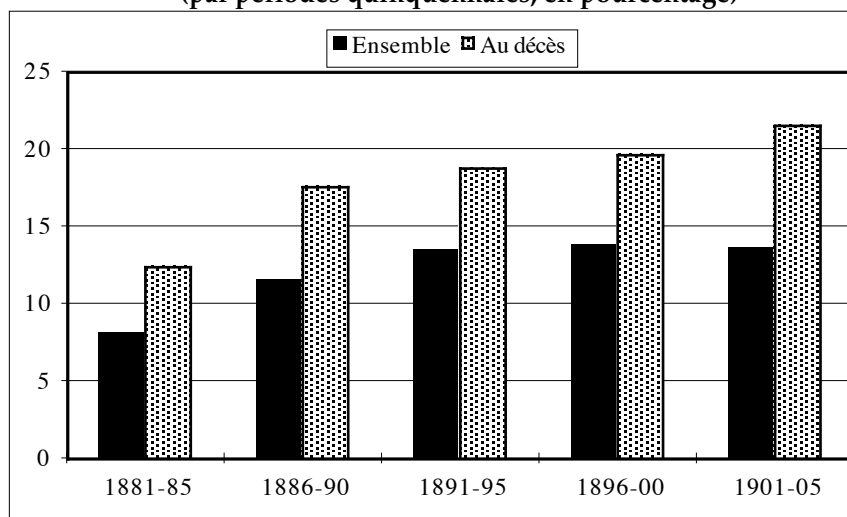
[464]

**Tableau 1. Taux de mortalité par départements
(en pourcentages)**

	Restés au pays	Émigrés tous ensemble	Émigrés dans la Seine
Cantal	14,5	16	19,49
Creuse	13,1	13,3	15,67
Côtes- du Nord	18,5	20,4	22,5
Orne	18	18,9	22,4
Eure-et-Loir	12,3	15,4	17,7
Nièvre	13	13,1	15,35
Pas-de-Calais	14,7	13,6	18,77
Oise	15,3	15,2	18,60
Seine-et-Marne	14,9	15,9	18,36
Seine-et-Oise	17,2	16,9	17,17
Ensemble	15,4	15,9	18,26

Vérifions ce fait en procédant d'une autre manière, par l'étude comparée du domicile des suivis au moment des décès, et ce en regroupant les calculs par périodes quinquennales en raison du faible nombre annuel des décès. Prenons un exemple simple : si nous avons pour telle année, en supposant un effectif suffisant, 10 % des suivis demeurant dans la capitale et que les décès de cette même année concernent 10 % de résidents Parisiens, on sera fondé à nier tout impact du séjour parisien dans la mortalité. Ce ne serait plus le cas si les décès se produisaient relativement plus nombreux à Paris :

**Figure 2. Part de la Seine dans les domiciles au décès et parmi ceux de l'ensemble des recrues suivies
(par périodes quinquennales, en pourcentage)**



Ce procédé donne bien le même résultat : à toutes les périodes, on a davantage de résidents dans le département de la Seine parmi les décédés que dans l'ensemble des recrues suivies, et la proportion tend à augmenter avec le temps, l'écart étant plus significatif après 40 ans (13,6 % de résidents dans la Seine en 1901-1905 et... 21,5 % de décès constatés pendant ces années dans ce même département). Comme le nombre de décès augmente d'une période quinquennale à l'autre, alors que celui des suivis connaît un mouvement inverse, le procédé accentue quelque peu les écarts. Mais ces derniers sont incontestables et vérifient bien une plus grande mortalité parmi les émigrés allant dans la Seine. On peut d'ailleurs dire que cette

“surmortalité” est valable pour toute émigration vers la ville. La même technique permet de comparer les pourcentages de citoyens au décès et pour l'ensemble de l'échantillon. Il y a 29 % de citoyens parmi les recrues en 1881-1885 : les décès de cette période concernent 40 % de citoyens. En fin de parcours, pour la période quinquennale 1901-1905, les pourcentages sont respectivement de 40 et 49,5 %.

Peut-on préciser les facteurs de cette fragilité plus grande du migrant ? L'absence d'indication des causes du décès dans nos registres est un handicap difficile à surmonter. D'autre part et surtout nous ignorons la profession exercée [465] après le conseil de révision : impossible donc de croiser métiers, position sociale et taux de mortalité (ou de réforme) pour mettre en cause l'incidence éventuelle de la nature et des conditions de travail. Mais si l'on doit renoncer à une telle approche, il est par contre possible de tirer quelques enseignements d'une comparaison entre les migrants allant dans la capitale et les recrues parisiennes elles-mêmes. Voilà qui va nous permettre de relativiser quelque peu le constat d'une mortalité différentielle défavorable au migrant.

II RECRUES DE PROVINCE ET RECRUES DE PARIS : QUI SONT LES PLUS MAL LOTIES ?

Comment en effet ces recrues provinciales se présentent-elles sur le plan qui nous intéresse ici, celui de la santé, au regard maintenant des recrues de Paris ? Encore faut-il connaître le sort de ces dernières quant à la mortalité et la morbidité postérieures au service. Voyons d'abord ce côté des choses avant de procéder à toute comparaison.

1) Le destin des recrues de Paris.

En présentant le contingent parisien, nous avons beaucoup insisté sur les différences entre conscrits d'origine parisienne et conscrits nés ailleurs, relevant de l'immigration familiale, des jeunes mieux constitués, plus fréquemment grands, constituant une sorte de "sang neuf". Mais après le service, passés vingt ans, allait-on voir se reproduire un phénomène de même nature entre les deux catégories de Parisiens, une inégale répartition des réformes et des décès ? Il est vrai que nous nous plaçons maintenant – ne l'oublions pas – après les exemptions prononcées par le conseil de révision qui, précisément, ont pour effet de soustraire à notre observation les organismes les plus affaiblis. Dès lors les chances sont grandes que s'estompent ces différences dues aux origines... Voyons cela de près.

Sur les 8 311 conscrits examinés à Paris, une fois décomptés tous les exemptés, les décédés avant le service, les réformés et les décédés au cours du service – 168 soldats, soit 3,4 % de "pertes", un chiffre qui paraît important⁷² –, nous arrivons à un effectif de 6 470 individus immatriculés, partis ou non à l'armée⁷³. Reste encore à mettre de côté une frange d'individus [466] non suivis pour diverses raisons – militaires de carrière, insoumis et indignes, sans oublier les "engagés décennaux",

⁷² Alors que les réformes en cours de service concernent en priorité les ouvriers, les décès touchent plus les catégories supérieures, en raison de la surmortalité des engagés volontaires, classés par nous, en tant que "militaires", dans cette catégorie : pas moins de 41 décès sur les 168. Il faut y voir le résultat des campagnes menées à cette époque – 1881 et 1882 – en Tunisie et dans le sud Oranais. Près du tiers des engagés volontaires de la classe 1880, pour nos arrondissements, périrent là-bas, ou bien encore au Tonkin ! Les pertes s'élèvent à 6,9 % sur l'ensemble des recrues ayant fait partie d'un corps expéditionnaire. Mieux valait vraiment éviter de tirer un mauvais numéro, puisque c'était en ce cas qu'on faisait 5 ans, avec toute chance de servir dans un de ces corps...

⁷³ Le nombre exact de conscrits parisiens ayant accompli un service et restant mobilisables était de 4 986, mais le chiffre de 6 470 recrues inclut les dispensés et les jeunes qui avaient été versés dans les services auxiliaires.

instituteurs ou curés... –, et nous voici enfin parvenu au "bon" effectif : 6 235 personnes, parmi lesquelles 551 bénéficieront d'une réforme avant leur 45 ans d'âge, et 1 340 mourront.

Prenons d'abord les réformés. On ne saurait guère parler à leur propos d'une quelconque influence des origines : 8,8 % de réformés chez les provinciaux de naissance restant mobilisables, et 8,9 chez les parisiens de naissance... Observons cependant l'évolution des cas de réforme :

Tableau 2. Répartition des principales atteintes chez les recrues parisiennes réformées après le service

Tuberculoses	22,2
Atteintes à la locomotion	14,4
Atteintes cardio-pulmonaires non tuberculeuses	13,4
Atteintes à la vision	8,7
Hernies	7
Varices-ulcères-phlébite	6,4
Atteintes neurologiques	4,9
Obésité	4,9
Atteintes à l'audition	2,8
Faiblesse et mauvais développement	2,6
Cicatrices et brûlures	1,5
Atteintes aux organes génitaux externes	1,3
Atteintes dermatologiques	0,8
Atteintes diverses ou non précisées	9,2
Total	100

Ce tableau à l'intérêt d'abord de montrer les pathologies "en progrès" par rapport à celles qui fondaient l'exemption ou le classement dans l'auxiliaire⁷⁴. Les médecins ne réformaient plus, ou quasi plus, pour faiblesse de constitution, ils restaient toujours extrêmement attentifs aux troubles oculaires et à tout ce qui pouvait réduire la

locomotion de l'individu, mais les hommes d'âge divers qu'ils voyaient arriver devant eux étaient maintenant affectés de troubles cardiaques ou pulmonaires, atteints bien plus souvent qu'à 20 ans d'obésité ou de troubles neurologiques, et surtout, très souvent, étaient des tuberculeux déclarés. A Paris, 22 % des réformes ! On a donc une morbidité phthisique considérable, pour laquelle une différence réapparaît bel et bien entre Parisiens : 14,5 ‰ des originaires de province furent réformés pour cette raison, contre 16 ‰ des natifs de la ville elle-même. Les hommes qui avaient grandi dans le milieu parisien avaient hérité de leurs jeunes années une constitution physique qui les rendaient plus sensibles que d'autres à cette maladie ou, disons-le autrement, moins armés pour résister à la contagion bacillaire.

Avec les décès – nombreux relativement : 21,5 % de la classe après le service actif – on retrouve bien, contrairement aux réformes, le décalage global entre les uns et les autres, avec un taux de décès chez les originaires de Paris égal à 22,2 %, contre 20,7 % chez leurs camarades. Mais les écarts sociaux apparaissent alors plus nets, plus tranchés que ceux dus à l'origine⁷⁵ : la proportion des décès s'élevait à 23,9 % chez les ouvriers, et à seulement 16,4 % chez les représentants de catégories supérieures. [467] Alors qu'ils n'étaient guère que 56,3 % parmi tous les suivis, les ouvriers comptaient pour 62,7 % de tous les décès. Enfin, chez les survivants⁷⁶, en

⁷⁴ Voir le passage "Le corps malade" dans le chapitre 2 "Des Parisiens tout en contraste" de la première partie.

⁷⁵ Voir les Annexes statistiques n° 19 et 20 pour le détail des proportions par arrondissement.

⁷⁶ L'effectif des individus non rayés sur les registres matricules au moment de la libération définitive de la classe, en 1906, est de 3 545. On aurait alors dans les arrondissements populaires un taux de survie supérieur aux autres. En fait beaucoup d'anciens engagés, qui à 20 ans étaient déjà sous les drapeaux, étaient libérés avant leurs 45 ans, dès 1903 ou 1904, parfois dès 1900, puisqu'ayant accompli leurs années de réserve prévues par la loi. Nous avons pensé qu'il convenait d'ajouter aux survivants ces libérés d'avant 1906 – au nombre exactement de 799. Tous n'étaient sans doute pas vivants en 1906, mais comment procéder autrement pour éviter une distorsion qui aurait abouti à conclure en une

1906, à 45 ans d'âge, le poids des premières années aura complètement disparu – 70,5 % des provinciaux de naissance vivaient encore, mais c'était le cas de 69,1 % des natifs de Paris...⁷⁷ –, alors que le milieu social, celui que dénote le métier déclaré à 20 ans, continuait à peser d'un poids certain sur le destin des individus :

**Tableau 3. Proportion des survivants à 45 ans
chez les recrues de Paris selon la catégorie sociale**

	Recrues suivies (6 235) %	Recrues survivantes en 1906 (4 311) %
Catégories sup.	15,3	16,6
Employés	24,7	25,1
Ouvriers	56,3	54,5
Indéterminés	3,8	3,9
	100	100

Cet effacement des effets de la naissance est dû pour l'essentiel, répétons-le, à la soustraction des plus exposés, les exemptés, mais qu'en dépit de ce fait, ils puissent encore se lire à l'occasion – la phtisie par exemple – nous apparaît un phénomène des plus

démonstratifs.

Mais – autre volet de la même question – ce "sang neuf" que représentaient les natifs de province au sein du contingent parisien, allait-on le retrouver dans la masse des migrants venus à Paris hommes faits, après 20 ans ? Pour discuter ce point, un bref retour sur certaines caractéristiques des migrants s'impose.

2) Les recrues provinciales : un sang neuf ?

En effet, interrogeons-nous de nouveau sur "l'originalité de l'émigration parisienne", question déjà longuement traitée par nous, mais vue surtout de la province⁷⁸. La Seine, et plus particulièrement Paris, disions-nous, "sélectionne" ses migrants : les provinciaux attirés par la grande ville étaient [468] plus souvent que les autres émigrés, issus d'un milieu urbain, se trouvaient être en meilleure condition physique et disposaient d'un meilleur bagage scolaire. Reprenons le cas des jeunes provinciaux partis loin de chez eux à l'âge de 20 ans et alors émigrés à Paris, soit 1 369 jeunes⁷⁹. La proportion de ruraux y était plus faible qu'elle ne le sera chez les provinciaux qui allaient venir par la suite – 69,1 % –, mais aussi plus forte qu'elle ne l'était chez les Parisiens issus de l'émigration familiale, où les urbains, rappelons-le, l'emportaient. Mais leur taux d'illettrisme était particulièrement bas – 2,7 % –, et on peut relever parmi eux un grand nombre d'étudiants – qui s'en étonnerait ? –, des

spectaculaire surmortalité ouvrière, bien supérieure à celle dont il est fait état dans le texte ? Il convient de redoubler de vigilance lorsqu'une source va trop dans le sens de ce que l'on pense vrai.

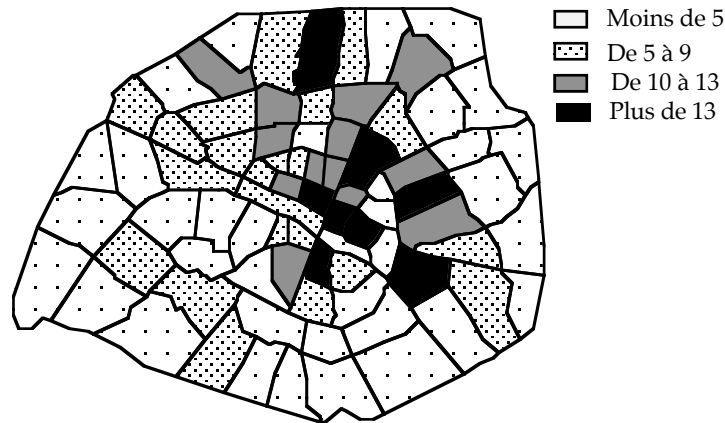
⁷⁷ Des calculs de même nature opérés sur les conscrits de banlieue fait apparaître là aussi une influence très faible du lieu de naissance sur les réformes ou les décès, mais un taux de survie – portant sur les recrues non réformées et toujours vivantes ou présumées telles en 1906 – qui varie nettement selon la catégorie sociale : 74,3 % chez les représentants de catégories supérieures, 70,7 % chez les employés et 68,8 % chez les ouvriers. Notons, comme à Paris, le grand nombre des décès au cours du service : 64 – dont 7 en campagne –, soit 3,4 % du contingent de banlieue effectivement parti au service.

⁷⁸ Voir tout le passage "L'originalité de la migration parisienne" dans le chapitre 5 "Partir... où ?" de notre deuxième partie.

⁷⁹ Nous avons déjà fait connaissance dans le chapitre précédent avec toute une partie d'entre eux, à savoir ceux qui, du moins parmi les non exemptés, resteront à Paris, à la même adresse ou pas, au nombre de 553 ; voir encore le passage intitulé : "Que font à Paris les émigrés de 20 ans ?" dans le chapitre "Partir... où ?"

enseignants, des domestiques et surtout une pléthore d'employés : 440 ! Tout cela nous le savions déjà, mais dans quel Paris habitaient-ils⁸⁰ ?

Figure 3. Localisation à Paris de l'ensemble des recrues provinciales présentes dans la capitale en 1880.



Beaucoup d'adresses dans les 11e ou 18e, mais aussi un fort nombre dans le 1er, le 2e, le 9e, le 7e..., bref une localisation très centrale, de "qualité" pourrait-on dire. On aurait grand tort de prendre cette sorte d'avant-garde pour la préfiguration de la masse qui allait suivre : 28,6 % d'ouvriers, la proportion est bien trop faible pour être étendue à toute la migration ! [469] Déjà, le recrutement géographique de ces jeunes était très spécial puisqu'ils venaient surtout des départements les plus proches de Paris⁸¹. Ces jeunes-là appartenaient à une strate spécifique de la migration vers Paris – des jeunes surtout issus d'une élite terrienne et boutiquière de l'Ile-de-France et venus un temps à Paris en formation –, mais il n'en reste pas moins qu'ils témoignent d'une émigration provinciale très composite, volontaire et conquérante.

Mais cette masse, précisément, que pouvait-elle avoir de singulier par rapport aux provinciaux mobiles en général et surtout aux Parisiens campés dans leur ville ? Côté provinciaux nous mêlerons ici pour une fois mobiles locaux et émigrés – l'important étant la mobilité elle-même –, mais pour ceux venus dans le département de la Seine, il convient de ne pas oublier nos distinctions précédentes entre migrants venus à Paris seulement, migrants venus en banlieue seulement et migrants de parcours mixtes⁸².

Voyons d'abord le milieu de naissance, pour simplement redire, avec d'autres chiffres, et la part énorme des ruraux chez nos recrues en général et le fléchissement des mêmes ruraux parmi les provinciaux se dirigeant plus spécialement vers Paris⁸³ (tableau 4, page suivante). Mais ledit fléchissement était bien sûr beaucoup trop faible pour que les ruraux ne cessent de constituer une majorité encore écrasante. Force est de constater que l'émigration d'individus isolés, ou tout au moins venus à

⁸⁰ La carte ne porte que 542 adresses, la plus grande partie de ces décohabitants n'ayant pas précisé leur domicile exact. Notons aussi au passage que la proportion de ces jeunes qui semblaient vivre en garni était plus faible que chez les conscrits de Paris décohabitants, plus ouvriers : 7,7 %. Il est vrai que beaucoup, puisque travaillant dans le commerce, pouvaient être logés-nourris à la boutique de leur employeur.

⁸¹ En effet 42 % de ces jeunes venaient de la Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne tout proches. Pour les autres, très peu de Bretons, par exemple, et encore moins de Creusois, très singulière absence déjà signalée.

⁸² Voir le chapitre précédent de la présente partie.

⁸³ La proportion de ruraux ne changeait guère si on prend l'ensemble des émigrés dans le département de la Seine : 75,1%.

Paris après 20 ans est moins est moins "sélective" que n'était l'immigration familiale. Ce ne peut être une question de département d'origine, puisque, précisément, nous

Tableau 4. Milieu de naissance des recrues provinciales en fonction de la mobilité

Naissance	Recrues de province		Recrues de province émigrés	
	Tous %	mobiles en général %	seulement à Paris %	seulement en banlieue %
Campagne	82,1	82,3	75	79,4
Ville	15,3	14,5	19,1	15,4
Paris	2,5	3	5,6	5
Étranger	0,2	0,2	0,3	0,2
	100	100	100	100

avons choisi des départements qui ont toujours beaucoup donné de migrants vers Paris. La raison en est que l'émigration, en milieu rural – *a fortiori* parmi les paysans – ne prenait guère la forme d'un déracinement familial, où le couple partirait à la ville avec ses enfants : ce serait là plutôt un comportement [470] urbain emprunté par des familles de commerçants, d'employés ou d'ouvriers allant chercher dans la grande ville un meilleur salaire ou l'occasion d'entreprises plus rentables. La campagne libère surtout des *individus*, que ce soit des gens en perdition, ou au contraire solides et volontaires, point du tout effrayés par la difficulté d'avoir à faire son chemin dans un milieu aussi dur à vivre que le milieu parisien.

Telle est bien en tout cas l'impression que nous donnent ici ces migrants. Ainsi, il ne faudrait pas croire que le nombre important de ruraux parmi eux entraîne un taux d'illettrisme qui les distingue des Parisiens de plus ou moins longue date :

Tableau 5. Taux d'illettrisme comparé des recrues de Paris et de province

Recrues de Paris			Recrues de province en général		Recrues de province émigrées		
nées à la campagne %	nées en ville %	nées à Paris %	stables %	mobiles en général %	seulement en banlieue %	seulement à Paris %	dans la Seine (toutes) %
6	5,9	7	13,4	13,8	14,2	6,5	8,7

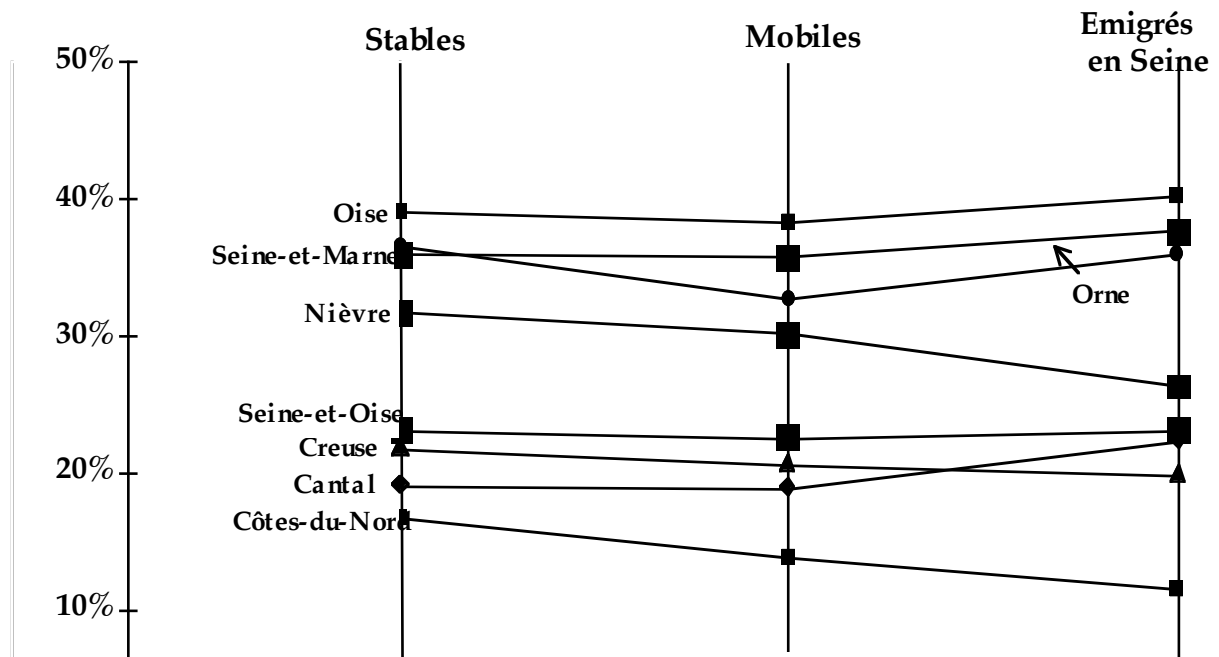
La proportion très faible des illettrés parmi les émigrés parisiens "purs" mettait ceux-ci bien au-dessus du niveau moyen des provinciaux, mobiles ou non mobiles. La situation très défavorable des émigrés dans la seule banlieue tenait uniquement à la présence des Bretons. Si on les enlève du calcul, l'illettrisme de l'émigration exclusivement banlieusarde n'était plus de 7,3 %, mais remarquons que dans ces conditions, l'illettrisme de l'émigration exclusivement parisienne baissait également, jusqu'à 4,8 % : décidément, pousser jusqu'à Paris était quelque chose de réservé aux mieux armés⁸⁴. Il se peut que nous soyons en présence d'un mécanisme purement social : moins d'ouvriers parmi les migrants se dirigeant vers Paris et boudant la banlieue, donc moins d'illettrés... Faute de toute donnée sur le métier exercé à Paris,

⁸⁴ Cela se vérifie même chez les Bretons où le taux d'illettrés baissait nettement chez eux qui se dirigeaient exclusivement vers Paris.

il nous est impossible de prouver ce qui nous apparaît probable, à savoir que cette sélection s'opérait *aussi* à l'intérieur de chaque catégorie socio-professionnelle. Si nous pensons cela, ce n'est pas du tout qu'à nos yeux, le développement de la banlieue portait, comme l'a écrit Louis Chevalier sur les "éléments les moins valables" de l'émigration, formés d'une "population invertébrée" de pauvres gens campant "en marge d'une civilisation qu'ils servent en l'ignorant"⁸⁵, mais les métiers parisiens avaient des spécificités et des exigences qui n'étaient pas les mêmes qu'en banlieue.

Question peut-être aussi d'aptitude physique... Il semble que tous ces migrants perpétuaient les qualités physiques des jeunes provinciaux déjà installés en famille. Prenons la taille. Chez les provinciaux, entre les stables, les mobiles en général et les émigrés dans le département de la Seine, [471] – la taille moyenne ne bougeait guère : respectivement, 165,6 cm, 165,4 cm et 165,4 encore. Cependant – la remarque a déjà été faite – la proportion des "grands" – 170 cm et plus – était plus forte chez les migrants partis un moment ou un autre dans le département de la Seine :

Figure 4. Proportion des tailles égales ou supérieures à 170 cm. chez différentes catégories de recrues provinciales



Cela reste malgré tout léger – voyez l'Oise –, et ne se vérifie vraiment que pour le Cantal. Dans la Nièvre ou les Côtes-du-Nord, c'était même le contraire, les non mobiles étant les plus grands... C'est que, là encore, il convient d'isoler les provinciaux évitant la banlieue et les provinciaux évitant la capitale : les premiers à la fois étaient fréquemment plus grands que les seconds, en moyenne, et aussi dépassaient la plupart du temps en taille les Parisiens de naissance, dont la stature moyenne, souvenons-nous, n'était que de 165,2 cm⁸⁶ (tableau 6, page suivante) Certes, les gens du Massif central ou les Bretons ayant élu domicile à Paris semblent

⁸⁵ L. Chevalier, *La formation de la population parisienne*, op. cit., p. 138, 199-203.

⁸⁶ Nous voyons bien qu'il faut ici considérer, pour que la comparaison soit correcte, uniquement les Parisiens suivis. Or, la taille moyenne des natifs de Paris suivis dans les registres reste strictement égale à 165,2...

autant, voire plus, défavorisés sous la toise que les Parisiens natifs ; d'autre part il y a, sur l'ensemble des dix contingents, trois exceptions à cette stature inférieure des [472]

Tableau 6. Taille moyenne des recrues provinciales venues dans le département de la Seine en fonction de l'itinéraire.

Départements	Taille moyenne des émigrés	
	à Paris seulement	en banlieue seulement
<i>Taille moyenne supérieure des émigrés à Paris seul</i>		
Oise	168,3	166,5
Nièvre	166,8	165,4
Pas-de-Calais	165,6	164,4
Seine-et-Oise	165,4	164,6
Cantal	164,8	163
Creuse	164,7	164,6
Côtes-du-Nord	163,1	162,6
<i>Taille moyenne inférieure des émigrés à Paris seul</i>		
Seine-et-Marne	167,6	167,7
Orne	167,2	167,7
Eure-et-Loir	164,9	165
Ensemble	165,7	165

banlieusards de destination, mais la tendance à une émigration physiquement "meilleure" vers la capitale même nous apparaît bien réelle.

Qu'allait-il en être devant la mort ?

3) Vue d'ensemble

Il nous est maintenant possible de procéder au rappel des différents taux en notre possession, de façon à avoir une vue d'ensemble des variations de la morbidité et la mortalité en fonction des milieux où résident et se déplacent l'ensemble de nos recrues, parisiennes comme provinciales :

Tableau 7. Mobilités et condition sanitaire

	Exemptions	Décès	Tuberculose (taux en ‰)	
	Taux (%)	Taux (%)	Exemptions	Réformes
Recrues⁸⁷ de Paris	15,6	21,5	14,2	15,4
dont nées à Paris	16,3	22,2	13,8	16
dont nées en province	14,2	20,7	13,4	14,5
Recrues de banlieue	14,8	21,7	8,5	13,5
Recrues de province	11,6	15,4	7,7	8,6
dont présentes à Paris en 1880	13,2	18	8,8	9,5
dont ensemble des émigrées		15,9		8,6
dont émigrées dans la Seine		18,3		10,6
dont restées au pays		15,1		8,6

⁸⁷ Le terme de "recrue" utilisé en cette colonne ne doit pas tromper : nous mêlons ici des taux qui par nature portent sur toute la classe - les conscrits -, c'est-à-dire les taux d'exemption, et des taux qui ne portent que sur les suivis - les recrues -, c'est-à-dire les décès et les réformes.

Que les migrants allant dans l'agglomération parisienne meurent plus tôt que les recrues restées au pays de leurs parents n'empêchait pas que, *comparativement aux Parisiens de recrutement*, ils étaient malgré tout des favorisés... Les taux parisiens, quelle que soit l'origine de la population – native de la ville ou née en province – sont toujours supérieurs, même à ceux des conscrits provinciaux émigrant dans la Seine en général. Il est vrai, le taux de mortalité des provinciaux semble varier en fonction du temps passé à Paris, comme le semble le prouver le taux calculé en fonction des itinéraires :

Tableau 8. Taux de décès chez les recrues provinciales venues dans le département de la Seine en fonction des types d'itinéraire

	Décès %
Provinciaux venant à Paris sans passer en banlieue	18,9
Provinciaux évoluant à la fois à Paris et en banlieue	15,4
Provinciaux venant en banlieue sans passer à Paris	16,8

Plus net encore : le taux mortuaire s'élevait à 19,9 % chez les Parisiens d'adoption – ceux ayant une dernière adresse à Paris –, mais tombait à 15,7 % [473] chez les Parisiens d'occasion – ceux dotés d'une adresse terminale en banlieue ou en province. Mais on restait toujours *en dessous* des taux propres aux Parisiens de recrutement... La hiérarchie qui se dessine, valable pour l'ensemble de l'avant-dernier tableau, est donc la suivante, en allant du plus faible taux au plus élevé : provinciaux restant au pays, provinciaux migrants, provinciaux émigrés à Paris (avant comme après 1880), provinciaux venus à la capitale avec leurs parents et, les plus mal lotis, Parisiens de souche.

En fait, déjà l'exemption du service militaire, lors du conseil de révision, soulignait bien ces différences. Dès lors, à supposer qu'il soit possible de distinguer entre les deux facteurs, c'est moins le déracinement qui fragilisait la santé du migrant que l'influence du milieu d'accueil, ici la capitale. Les conditions de recrutement de cette émigration – une meilleure condition physique, une sélectivité sociale et aussi un état d'esprit qui incite à combattre les difficultés – lui permettaient de résister d'autant plus que l'enfance et l'adolescence n'avaient pas été vécues en ville. On voit même qu'en ce qui concerne la tuberculose – une affection heureusement encore rare à l'âge de 20 ans – les taux d'exemption à Paris étaient les mêmes pour les natifs de la capitale et pour ceux nés en province, comme si, devant cette maladie, ces derniers perdaient l'avantage qui était le leur d'avoir passé leurs premières années hors de la grande ville. Les conscrits provinciaux déjà présents dans l'agglomération à vingt ans étaient à peine plus touchés par cette maladie au long cours que l'ensemble des provinciaux. Plus tard, lors des réformes après le service, l'écart réapparaît entre les deux types de recrues parisiennes, mais les recrues provinciales, dans leur ensemble, restaient bien moins touchées. C'est l'enfance passée dans la ville qui faisait la faiblesse de ses conscrits. Pierre Guillaume avait déjà constaté le fait à Bordeaux où la mortalité phtisique des natifs était plus élevée que celle des immigrés. Il expliquait que "la ville frappe de tuberculose les Bordelais de souche dès leur enfance ou leur adolescence, tandis qu'elle n'atteint les migrants qu'à travers les conditions de vie et de travail qu'elle leur impose"⁸⁸. Ne conviendrait-il aussi d'évoquer l'effet d'une "sélection migratoire" qui apporterait en ville des hommes bien constitués et plus

⁸⁸ Pierre Guillaume, *La population de Bordeaux au 19e siècle*, 1972, p. 155 – Il est dommage que cet auteur dans l'ouvrage qu'il a consacré à l'histoire de la maladie ne reprenne pas ce point puisqu'il se contente de répéter l'idée reçue de l'époque – et d'aujourd'hui – en écrivant cette fois : "La vulnérabilité des immigrants paraît beaucoup plus grande que celle des autochtones" (dans *Du désespoir au salut : les tuberculeux aux 19e et 20e siècles*, Paris, Aubier, 1986, p. 165).

aptes que les natifs à affronter dans toute leur dureté ces conditions imposées par le milieu d'arrivée ? [474]

La conclusion est donc claire : l'émigration, particulièrement celle orientée vers la ville – et elle est majoritaire – s'accompagne bien d'une mortalité supérieure à celle constatée dans la région de départ parmi les recrues restées au pays. Le fait est d'autant plus notable que les migrants ne sont point du tout en condition physique inférieure, nous avons amplement souligné le fait. Mais il reste vrai que les inégalités départementales se retrouvent dans l'émigration. Le séjour dans la Seine n'infirme pas ces conclusions, au contraire, puisque les taux de mortalité y étaient les plus élevés au sein de toute l'émigration. Force est de constater cette réalité : sans être un "mouroir" – les contempteurs de la capitale exagéraient beaucoup quand ils développaient ce thème – la capitale était un milieu difficile pour les migrants. L'hypothèse d'une surmortalité des migrants avancée dans les rares études sur la question⁸⁹ se vérifie sans doute, mais ce qu'il convient de mettre en cause, c'est bien plus une certaine dureté urbaine que l'effet du déracinement en tant que tel sur lequel insistaient sans doute à tort les contemporains. Mais les premières victimes de cette dureté étaient les natifs de la ville, et ce sont eux que la surmortalité urbaine touchait d'abord : *parler d'une surmortalité des migrants par rapport aux autochtones est donc une erreur*. Ces migrants constituent bien pour la société urbaine un élément de régénération, un apport profondément positif, dans un milieu qui, il faut l'avouer, apparaît particulièrement dur pour ceux qui y furent élevés.

L'on va être maintenant conduit à constater des différences de même ordre, entre Parisiens de souche, migrants provinciaux et sédentaires, dans l'examen de la déviance, souvent évoquée quand on veut mettre l'accent sur une insertion difficile des migrants dans le milieu d'accueil. [475]

⁸⁹ Yves Tugault, "La mobilité géographique en France depuis un siècle : une étude par générations", *Population*, 1970, n° 4, p. 1023.